



RAPPORT D'ACTIVITÉ 20



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération



Aymeric ROBIN

Maire de Raimes

Président de la Communauté d'Agglomération
de La Porte du Hainaut

L'année 2020 qui vient de s'écouler aura été incontestablement particulière. D'abord, par le caractère inédit dans notre société moderne de la crise sanitaire que nous avons dû affronter. Personne n'y était préparé. Ce début d'année 2020 nous aura plongé collectivement dans l'inconnu. Mais dans sa durée, inédite également, elle aura mis en exergue la capacité des territoires à s'adapter, s'organiser et à apporter des réponses de proximité à celles et ceux qui en avaient le plus besoin.

Elle aura mis en lumière la force du bloc communal, son énergie et ses ressorts pour accompagner les habitants dans cette épreuve. Le service public territorial aura montré combien ses agents avaient le souci de la continuité du service et le sens aigu de l'égalité de traitement des demandes des administrés. Lorsque l'État vacillait, c'est tout le tissu territorial qui s'est mobilisé pour garder le cap en cette période de gros temps.

2020 année particulière ensuite car, dans le contexte que j'évoquais, les élections municipales se sont tenues en deux temps et elles ont donné lieu à un renouvellement de notre Communauté d'agglomération. De nouveaux Conseillers communautaires ont rejoint l'aventure de l'EPCI, pour certains la découvrant même.

Pour La Porte du Hainaut ce sont 37 nouveaux conseillers sur les 89 que composent notre assemblée et 13 nouveaux maires sur les 47 communes qui composent notre territoire.

Ce renouvellement a donné lieu à l'élection d'un nouvel exécutif avec à sa tête un nouveau Président. Cette nouvelle gouvernance a affiché d'emblée une ambition forte de relever les défis devant nous. Défis que sont la résilience et l'équité territoriale, qu'est la transition écologique du territoire, qui exigent une gouvernance inclusive, partagée et déterminée. C'est un projet politique fort qui a été porté, servi par des politiques publiques ambitieuses et opérationnelles.

2020 année particulière enfin, parce que ce renouvellement fait suite à une histoire commune de 20 ans portée par la présidence emblématique d'Alain Bocquet, Maire de Saint-Amand-les-Eaux. Ce rapport d'activité, je veux le partager avec lui et avec l'ensemble de ses équipes successives qui depuis 20 ans ont bâti, fortifié et fait rayonner La Porte du Hainaut.

Alain Bocquet a été l'élément moteur d'une vision humaniste, émancipatrice et solidaire du territoire. Avec une conviction chevillée au corps : celle de la transformation du territoire au service des habitants, pour les rendre fiers et heureux de vivre en Porte du Hainaut.

Il nous appartient, désormais, forts de ce bilan, à l'exemple de ce rapport d'activité pour l'année 2020, de poursuivre l'œuvre avec notre sensibilité, notre vision et notre capacité à imaginer l'avenir commun de notre bassin de vie en construisant un projet de territoire au service d'un territoire de projet.

SOMMAIRE



2 ÉDITO **4-5** LE TERRITOIRE **6** LES INSTANCES DE DÉCISIONS

PAGE **07**
**L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL ET
L'ÉQUILIBRE
DU TERRITOIRE**

8
LES RESSOURCES
HUMAINES

9
LES FINANCES

PAGE **11**
**LA DYNAMIQUE
D'UN TERRITOIRE**

12
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

15
ARENBERG CREATIVE MINE

16
L'INSERTION
PAR LE TRAVAIL

17
LA POLITIQUE DE LA VILLE

18
LE CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT

PAGE **19**
**L'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE**

20 LA POLITIQUE
D'AMÉNAGEMENT

22 L'HABITAT, LE LOGEMENT

24 LA POLITIQUE DE
RENOUVELLEMENT URBAIN

26 L'INGÉNERIE ET LE
PATRIMOINE, LA VOIRIE ET
LES INFRASTRUCTURES

27 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET L'ENVIRONNEMENT

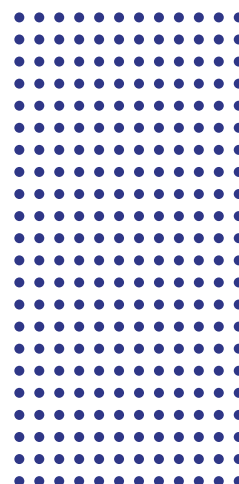
PAGE **29**
**LA CULTURE,
LE NUMÉRIQUE,
LE SPORT ET LES LOISIRS**

30 LA CULTURE

33 LA PORTE DU HAINAUT
UN TERRITOIRE CONNECTÉ

34 LE SPORT

36 LE TOURISME



LE TERRITOIRE DE LA PORTE DU HAINAUT

47
COMMUNES



 **368** km²

160 096
HABITANTS
AU 1^{er} JANVIER 2020



 **72,40** M€
consacrés aux politiques
communautaires

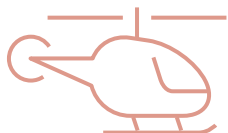
30
PARCS
D'ACTIVITÉ



57
SITES CLASSÉS
UNESCO
sur 9 communes



DE MULTIPLES ATOUPS



UN AÉRODROME D'AFFAIRES à proximité des parcs d'activité et **4 AÉROPORTS INTERNATIONAUX** à moins de 2 h : Lesquin, Bruxelles, Charleroi et Roissy-Charles de Gaulle.

UNE LIAISON FERROVIAIRE PERFORMANTE : Gares TER avec liaisons vers Lille, gare TGV à Valenciennes avec liaisons vers Paris, haltes ferroviaires, fret ferroviaire vers l'Est, la Mer du Nord et le Sud avec Paris.



UN ACCÈS AUX PORTS DE LA MER DU NORD (Dunkerque, Rotterdam, Anvers) par le canal de l'Escaut à grand gabarit (5 quais fluviaux, 1 cale de radoub).



UN CARREFOUR AUTOROUTIER DE PREMIER PLAN : autoroutes Paris - Bruxelles (A2), Valenciennes - Lille - Dunkerque et Calais (A23 - A25 et A26), Valenciennes - Douai (A21).

LES INSTANCES

Ces différentes instances régissent le fonctionnement de la Communauté d'agglomération. L'année 2020 a été marquée par deux événements : la fin du mandat 2014-2020 puis le début d'un nouveau mandat 2020-2026 et surtout par la crise sanitaire qui a conduit au report du second tour des élections municipales et communautaires ayant pour conséquence le renvoi de l'installation du Conseil communautaire à juillet 2020.

MANDAT 2014-2020

L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE

Il est composé du président **Alain BOCQUET** (maire de Saint-Amand-les-Eaux) et de 13 vice-président(e)s :

- Jocelyne LOSFELD**
1^{re} vice-présidente chargée du Développement des activités culturelles et de la Vie associative
Adjointe au maire de la commune de Douchy-les-Mines
- Anne-Lise DUFOUR-TONINI**
2^e vice-présidente chargée du Développement économique
Maire de la commune de Denain
- Monique HERBOMMEZ**
3^e vice-présidente chargée de la Vie et du Développement rural
Maire de la commune de Sars-et-Rosières
- Aymeric ROBIN**
4^e vice-président chargé de l'Environnement, du Développement durable, de la Transition énergétique et de l'Aménagement de l'espace communautaire
Maire de la commune de Raismes
- Jacques LOUVION**
5^e vice-président chargé de la Transparence financière, de la Solidarité communautaire et de la Gestion financière des déchets
Maire de la commune de Hordain
- Salvatore CASTIGLIONE**
6^e vice-président chargé du Patrimoine remarquable et minier
Maire de la commune de Wallers-Arenberg
- Yannick NISON**
7^e vice-président chargé de la Santé, de la Prévention et du Bien-être
Maire de la commune de Hasnon
- Christian MONTAGNE**
8^e vice-président chargé des Relations

partenariales avec les institutions, de la Cohésion sociale et de la Politique de la ville
Adjoint au Maire de Denain

- Pascal JEAN**
9^e vice-président chargé de l'Habitat, du Logement et de la Rénovation urbaine
Maire de la commune de Neuville-sur-Escaut
 - Jean-François DELATTRE**
10^e vice-président chargé de l'Innovation, du Logement et de la Rénovation urbaine, des Nouvelles technologies, des Transports et de la Mobilité, des Finances et de l'Élaboration du budget
Maire de la commune de Haspres
 - Marie-Claire BAILLEUX**
11^e vice-présidente chargée du Développement, de la Promotion et de l'Attractivité touristique des territoires
Maire de la commune de Haulchin
 - Michel QUIÉVY**
12^e vice-président chargé de l'Emploi, de l'Économie sociale et solidaire
Maire de la commune de Mortagne-du-Nord
 - Jean-René BIHET**
13^e vice-président chargé du Développement des activités sportives
Maire de la commune de Louches
- En raison de la crise sanitaire, l'Exécutif ne s'est réuni qu'une fois le 16 avril 2020 (réunion téléphonique).**

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé du président, des 13 vice-président(e)s et de 35 autres membres, maires des communes du territoire :

- Ludovic AIGUIER (Mastaing) ; Annie AVÉ-DELATTRE (Wasnes-au-Bac) ; Joël BEYAERT (Rumegies) ; Michel BLAISE (Bellaing) ; Alain BOÉRAEVE (Rosult) ; Nicolas BOUCHEZ (Maulde) ; Jean-Noël BROQUET (Thun-

Saint-Amand) ; Jean-Paul COMYN (Hérin) ; Jacques DELCROIX (Wavrechain-sous-Denain) ; Éric DELVAUX (Avesnes-le-Sec) ; Jean-Michel DENHEZ (Lieu-Saint-Amand) ; Michel DEWITTE (Bousignies) ; Waldemar DOMIN (Château-l'Abbaye) ; Jacques DUBOIS (Nivelle) ; Émilie FAGNIEZ (Hélesmes) ; Norbert JESSUS (Triith-Saint-Léger) ; Patrick KOWALCZYK (Abscon) ; Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (Flines-lez-Mortagne) ; Jean-Marie LECERF (Thiant) ; Michel LEFEBVRE (Millonfosse) ; Joëlle LEGRAND (Escoutpont) ; Bruno LEJEUNE (Oisy) ; Carole LELEU (Brillon) ; Charles LEMOINE (Rœulx) ; André LEPRÊTRE (Wavrechain-sous-Faulx) ; Michel LOUBERT (Émerchicourt) ; Jean-Claude MESSAGER (Lecelles) ; Christophe PANNIER (Bruille-Saint-Amand) ; Jean-Paul RYCKELYNCK (Haveluy) ; Bruno SAUGOT (Escoutpont) ; Daniel SAUVAGE (Noyelles-sur-Selle) ; Bernadette SOPO (La Sentinelle) ; Jean-Marie TONDEUR (Marquette-en-Ostrevant) ; Michel VÉNIAT (Douchy-les-Mines) ; Ludovic ZIENTEK (Bouchain).

En raison de la crise sanitaire, le Bureau ne s'est réuni qu'une fois le 20 avril 2020 (audioconférence).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est lui qui adopte, par délibération, les décisions majeures relatives aux orientations politiques et au fonctionnement de l'institution. Les membres du Conseil communautaire sont élus pour six ans. L'Assemblée plénière est composée de 89 élus titulaires (incluant les 49 membres du Bureau). Les sièges étant répartis en fonction de la population de chaque commune.

Les Conseillers communautaires titulaires

Ali BENAMARA (Escoutpont) ; Any BROWERS (Bouchain) ; Virginie CARLIER (Douchy-les-Mines) ; Bernard CARON (Wallers-Arenberg) ; Sylviane CARPENTIER (Triith-Saint-Léger) ; Claude CAULIEZ (Escoutpont) ; René CHER (Raismes) ; Clotilde COLIN (Triith-Saint-Léger) ; Daniel COTTON (Denain) ; Isabelle D'HERBECOURT (Denain) ; Hélène DA SILVA (Saint-Amand-les-Eaux) ; Gérard DAUMERIE (Denain) ; Annie DENIS (Denain - Suite à la démission de Élisabeth Thurotte) ; Claudine DERCEUX (Saint-Amand-les-Eaux) ; Sébastien DUCHEMIN (Denain) ; Nadine DUPONT (Denain) ; Dalila DUWEZ-GUESMIA (Lourches) ; Yves GUÉPIN (Raismes) ; Sabine HEBBAR (Denain) ; Daniel HERLAUD (Escoutpont) ; Marie-Jeanne LASSELIN (Hérin) ; David LECLERCQ (Saint-Amand-les-Eaux) ; Michel LEFEBVRE (Douchy-les-Mines) ; Didier LEGRAIN (Saint-Amand-les-Eaux) ; Jeannette MARCUZZI (Escoutpont) ; Yamina MOHAMED (Denain) ; Christine NELAIN (Abscon) ; Hanane OUT MAGHOUST (Saint-Amand-les-Eaux) ; Marie-Josée PAILLOUSSE (Raismes) ; Sylvia POTIER (Raismes) ; Éric RENAUD (Saint-Amand-les-Eaux) ; Fabien ROUSSEL (Saint-Amand-les-Eaux) ; Michel SION (Escoutpont) ; Laurence SZYMONIAK (Wallers-Arenberg) ; Christobel TOURNOS (Saint-Amand-les-Eaux) ; Patrick TRIFI (Raismes) ; Annie WAETERLOOS (Hasnon) ; Micheline WANNÉPAIN (Raismes) ; Francis WOJTOWICZ (Douchy-les-Mines) ; Isabelle ZAWIEJA (Rœulx).

En raison de la crise sanitaire, le Conseil n'a pas pu se tenir en 2020.

MANDAT 2020-2026

L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE

La première séance de ce nouveau mandat s'est tenue le 11 juillet 2020. Cette séance a permis d'installer les nouveaux Conseillers communautaires et d'élire le Président, l'Exécutif et les membres du Bureau communautaire.

- Aymeric ROBIN**
Président chargé des Transitions, de l'Aménagement et des Mobilités
Maire de la commune de Raismes
- Michel QUIÉVY**
1^{er} vice-président chargé de l'Emploi, de l'Insertion et de l'Économie sociale et solidaire
Maire de la commune de Mortagne-du-Nord
- Anne-Lise DUFOUR-TONINI**
2^e vice-présidente chargée du Développement et de la Stratégie foncière économique
Maire de la commune de Denain
- Salvatore CASTIGLIONE**
3^e vice-président chargé du Développement du patrimoine Unesco, d'Arenberg Creative Mine et de l'Enseignement supérieur
Maire de la commune de Wallers-Arenberg
- Bruno SAUGOT**
4^e vice-président chargé de l'Environnement, la Prévention des risques naturels et l'Éco-responsabilité
Maire de la commune d'Escoutpont
- Pascal JEAN**
5^e vice-président chargé de l'Habitat, du Logement et de l'Attractivité résidentielle
Maire de la commune de Neuville-sur-Escaut
- Isabelle DENIZON-ZAWIEJA**
6^e vice-présidente chargée de la Culture et de l'Animation territoriale
Adjointe de la commune de Rœulx
- Nathalie COLIN**
7^e vice-présidente chargée du Développement rural, de l'Agriculture et des Circuits courts
Maire de la commune de Rœulx

Jean-Marc MONDINO
8^e vice-président chargé de la Promotion touristique du territoire et des Relations transfrontalières
Adjoint de la commune de Saint-Amand-les-Eaux

Jean-François DELATTRE
9^e vice-président chargé des Finances et du Pacte de solidarité communautaire
Maire de la commune de Haspres

Dalila DUWEZ-GUESMIA
10^e vice-présidente chargée de la Politique de la ville, la Cohésion sociale et le Renouvellement urbain
Maire de la commune de Louches

Jean-Noël BROQUET
11^e vice-président chargé du Schéma de mutualisation et de la Modernisation de l'action publique
Maire de la commune de Thun-Saint-Amand

Jean-Paul RYCKELYNCK
12^e vice-président chargé de la Vie sportive, du Sport-santé et du Bien-être
Maire de la commune de Haveluy

Jean-Michel MICHALAK
13^e vice-président chargé de la Stratégie numérique et de la Communication digitale
Maire de la commune de Sars-et-Rosières

Christophe PANNIER
14^e vice-président chargé du Commerce, de l'Artisanat et de l'Emploi de proximité
Maire de la commune de Bruille-Saint-Amand

Jean-Claude MESSAGER
15^e vice-président chargé de la Gestion du cycle de l'eau et de l'Assainissement
Maire de la commune de Lecelles

L'exécutif s'est réuni cinq fois en 2020.

Le Bureau communautaire

Il est composé du président, des 15 vice-président(e)s, de 33 autres membres, maires des communes du territoire et de 2 présidents de commission :

Patrick KOWALCZYK (Abscon) ; Claude RÉGNIEZ (Avesnes-le-Sec) ; Michel BLAISE (Bellaing) ; Ludovic ZIENTEK (Bouchain) ; Véronique LEROY (Bousignies) ; Carole LELEU (Brillon) ; Waldemar DOMIN (Château-l'Abbaye) ; Michel VÉNIAT (Douchy-les-Mines) ; Régis ROUSSEL (Émerchicourt) ; Ali BENAMARA (Escoutpont), président de la commission Développement et stratégie foncière économique ; Joëlle LEGRAND-DELHAYE (Escoutpont) ; Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (Flines-lez-Mortagne) ; André DESMEDT (Hasnon) ; Bruno RACZKIEWICZ (Haulchin) ; Stéphanie HUGUES (Hélesmes) ; Jean-Paul COMYN (Hérin) ; Amaud BAVAY (Hordain) ; Éric BLONDIAUX (La Sentinelle) ; Jean-Michel DENHEZ (Lieu-Saint-Amand) ; Jean-Marie TONDEUR (Marquette-en-Ostrevant) ; Ludovic AIGUIER (Mastaing) ; Nicolas BOUCHEZ (Maulde) ; Gérald THURU (Millonfosse) ; Jacques DUBOIS (Nivelle) ; Daniel SAUVAGE (Noyelles-sur-Selle) ; Bruno LEJEUNE (Oisy) ; Patrick TRIFI (Raismes) - président de la commission Politique de la ville, cohésion sociale et renouvellement urbain ; Charles LEMOINE (Rœulx) ; Anne-Sophie GHESQUIÈRE (Rumegies) ; Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux) ; Jean-Marie LECERF (Thiant) ; Dominique SAVARY (Triith-Saint-Léger) ; Annie AVÉ-DELATTRE (Wasnes-au-Bac) ; Jean-François BURETTE (Wavrechain-sous-Denain) ; André LEPRÊTRE (Wavrechain-sous-Faulx).

Le bureau s'est réuni deux fois en 2020.

Le Conseil communautaire

Il est composé de 89 élus titulaires (incluant les 51 membres du Bureau). Les sièges étant répartis en fonction de la population de chaque commune.

Liste des Conseillers communautaires titulaires
Christine NELAIN (Abscon) ; Any BROWERS

(Bouchain) ; David AUDIN (Denain) ; Stéphanie CARPENTIER BORTIOLOTTI (Denain) ; Bernard BIREMBAUT (Denain) ; Annie DENIS (Denain - Suite à la démission d'Élisabeth Thurotte) ; Yannick ANDRZEJCZAK (Denain) ; Valérie CARTA (Denain) ; Yousoff FEDDAL (Denain) ; Sébastien CHENU (Denain) ; Michèle DANDOIS (Denain) ; Alexandra PULLIAT (Douchy-les-Mines) ; Régine GUILAIN (Douchy-les-Mines) ; Francis WOJTOWICZ (Douchy-les-Mines) ; Annick TRIOUX (Escoutpont) ; Sylvie SCHUTT (Escoutpont) ; Catherine MERCIER-DHENNAIN (Escoutpont) ; Daniel HERLAUD (Escoutpont) ; Catherine DERONNE (Hasnon) ; Marie-Jeanne LASSELIN (Hérin) ; Didier GRÉGOR (Lourches) ; Sylvia POTIER (Raismes) ; Patrick TRIFI (Raismes) ; Micheline WANNÉPAIN (Raismes) ; Éric WARMOES (Raismes) ; Marie-Josée PAILLOUSSE-PÉREZ (Raismes) ; Eddy ZDZIECH (Raismes) ; Cécile GRASSO-NOWAK (Saint-Amand-les-Eaux) ; Fabien ROUSSEL (Saint-Amand-les-Eaux) ; Noura ATMANI (Saint-Amand-les-Eaux) ; Jean-Marc MONDINO (Saint-Amand-les-Eaux) ; Hélène DA SILVA-COLLIER (Saint-Amand-les-Eaux) ; Didier LEGRAIN (Saint-Amand-les-Eaux) ; Pascale TEITE (Saint-Amand-les-Eaux) ; Éric RENAUD (Saint-Amand-les-Eaux) ; Malika YAHIAOUI (Triith-Saint-Léger) ; Christophe VANHERSECKER (Triith-Saint-Léger) ; Laurence SZYMONIAK-ROLAIN (Wallers-Arenberg) ; Bernard CARON (Wallers-Arenberg).

Suite à son élection le 11 juillet, le Conseil s'est réuni trois fois.

Le Séminaire du Bureau

Sa composition est identique à celle du Bureau. Substitut de la Conférence des maires, cette instance est un espace d'échanges, de débats et d'informations. Il s'est réuni trois fois en 2020.



L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

LES RESSOURCES HUMAINES

2020... UNE ANNÉE PARTICULIÈRE.



Le Plan de Continuité d'Activités et un dialogue social permanent ont permis à la collectivité de fonctionner en situation de crise sanitaire. Des protocoles sanitaires ont été mis en place (confinement, déconfinement, reprise d'activité et re-confinement). Plus de 70 % des agents ont pu télétravailler. Une grande souplesse a été déployée dans l'adaptation des horaires des agents avec les contraintes de garde d'enfants, souvent dégradée.

En 2020, sur 183 agents, 6 ont été positifs au COVID et 17 ont été cas contacts.

Fin d'année 2020, le Président a présenté les grandes lignes d'une nouvelle organisation des services au regard du projet politique du mandat 2020-2026. Ce projet politique aura comme ADN : LES ENJEUX DE LA TRANSITION, DE L'INNOVATION et DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOUTENABLE.

Ces nouveaux enjeux vont entraîner nécessairement un développement et une spécialisation des compétences de l'agglo et donc de nouveaux recrutements, à suivre en 2021.

RÉPARTITION DES AGENTS

Moyenne d'âge
44 ans

149 titulaires
(soit 81,42 %)

34 contractuels
(soit 18,57 %)



117
Femmes



66
Hommes

— LES DIFFÉRENTS SITES :

- Le Site minier de Wallers-Arenberg (Siège)
- Les Bâtiments La Passerelle à Raismes sur la Zone du Plouich : Bâtiment N° 6 (Ingénierie du Patrimoine et ADS), et Bâtiment N° 8 (Direction Aménagement du Territoire et du Développement Durable et Habitat Renouveau Urbain)
- La MIE de Denain
- Les médiathèques communautaires d'Escaudain, de Lieu-Saint-Amand et celle de l'Ostrevant à Bouchain

— LES PÔLES :

À Raismes

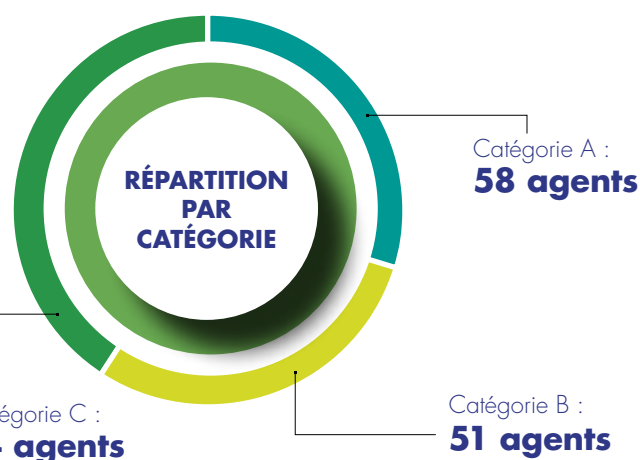
- Direction Générale
- Ressources Internes : Direction des Ressources Humaines ; Direction des Finances, de la Prospective et du Contrôle de gestion ; Direction des Affaires Juridiques et Instances ; Direction des Affaires Générales ; Direction des Systèmes d'Information
- Service à la population : Directions Culture-Sport-Médiations

Numériques ; Direction de la Cohésion Sociale

- Aménagement du Territoire et Développement Durable : Direction de l'Aménagement et Urbanisme ; Direction du Développement Durable et Environnement ; Direction de l'Habitat et du Renouveau Urbain
- Ingénierie et Patrimoine : Direction des Bâtiments ; Direction VRD – Espaces Verts et Parc Matériel

À Wallers-Arenberg

- Présidence
- Communication
- Développement Économique et Touristique, Innovation et Attractivité du Territoire
- Arenberg Creative Mine



En 2020, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a accueilli **30 stagiaires écoles**.

LES FINANCES

L'année 2020 a marqué une rupture en matière de finances publiques du fait de la crise sanitaire. La contrainte nationale d'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités locales a été levée devant la nécessité pour les acteurs locaux de soutenir l'économie locale et les habitants de leurs territoires. L'État a décidé également de l'allègement des impôts de production supportés par les entreprises dès 2021 maintenant la tendance vers une diminution de l'autonomie fiscale du bloc local, puisque ces pertes de ressources seront compensées par des dotations d'État. Perte d'autonomie aggravée encore par le maintien du calendrier de la réforme de la taxe d'habitation. 2020 est la dernière année de perception de cette taxe pour les communes et leurs groupements, remplacée par une fraction de TVA versée par l'État.

De plus, après la GEMAPI en 2018, ce sont les compétences eau/assainissement et eaux pluviales urbaines qui sont transférées à La Porte du Hainaut et le report du délai pour en tirer toutes les conséquences du fait de la crise sanitaire.

Enfin, à partir de septembre 2020, la Commission des Finances a commencé à travailler sur l'élaboration du pacte financier et fiscal pour le mandat 2020-2026, véritable pacte de confiance entre la Communauté d'agglomération et ses 47 communes en matière de partage solidaire et équilibré des ressources. Il vient compléter le projet politique du mandat et voit le jour au début de l'année 2021.

Ce contexte particulier, marqué par des confinements et des restrictions liées à la sécurité sanitaire nationale, a obligé les finances à faire preuve d'agilité et de résilience.

> Agilité pour permettre à la CAPH d'honorer ses engagements tant envers le monde économique en versant rapidement les aides en soutien aux entreprises qu'envers les communes en matière d'attributions et de dotations, leurs budgets ayant été fortement touchés par les conséquences sociales et sanitaires de la crise.

C'est ainsi que 2020 a vu l'achèvement de la dématérialisation de la chaîne comptable. Dernier maillon, le circuit des bons de commande est désormais dématérialisé et permet ainsi aux personnels en télétravail de maintenir une activité comptable normale

dans des périodes d'isolement.

> Agilité budgétaire enfin, pour permettre de dégager les crédits nécessaires à la mise en œuvre des décisions communautaires sans possibilité d'organiser des étapes permettant de modifier le budget primitif 2020, voté en décembre 2019, puis de piloter le budget dans un contexte d'incertitudes et de nouvelle mandature.

Dans ce contexte bousculé, le budget 2020 a bien résisté et les grands équilibres sont maintenus. Le taux d'épargne consolidée reste à 13 % des recettes de fonctionnement soit plus de 24 M€ relativement à 2019. Les dépenses de fonctionnement, hors opérations exceptionnelles, y compris les aides aux entreprises touchées par la crise (1 M€) et le financement des nouvelles compétences

(5,70 M€) sont demeurées stables. Le territoire de La Porte du Hainaut ayant bien résisté aux conséquences économiques de la crise sanitaire, les recettes fiscales ont évolué de 2 % mais vont être plus fortement impactées en 2021 et 2022.

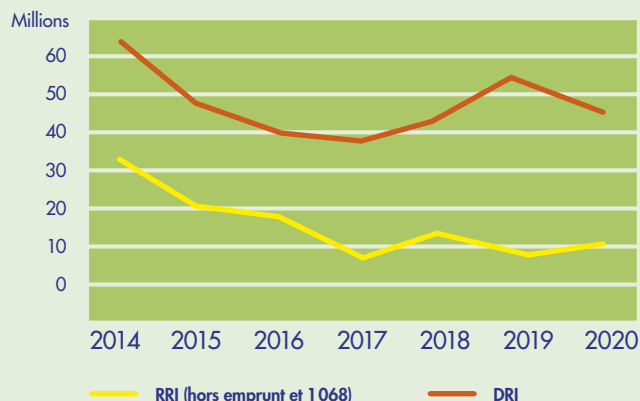
Malgré des décalages d'opérations d'investissement liées aux impacts de la pandémie sur l'activité des entreprises, ce sont près de 44 M€ qui ont été investis sur le territoire dans les différentes politiques communautaires en 2020. L'épargne nette a permis d'en autofinancer 36 % et les ressources propres ont également participé à hauteur de 23 %. Ces deux sources de recettes ont ainsi financé plus de la moitié des opérations.

Enfin, la capacité de désendettement des budgets consolidés atteint 4,4 années.

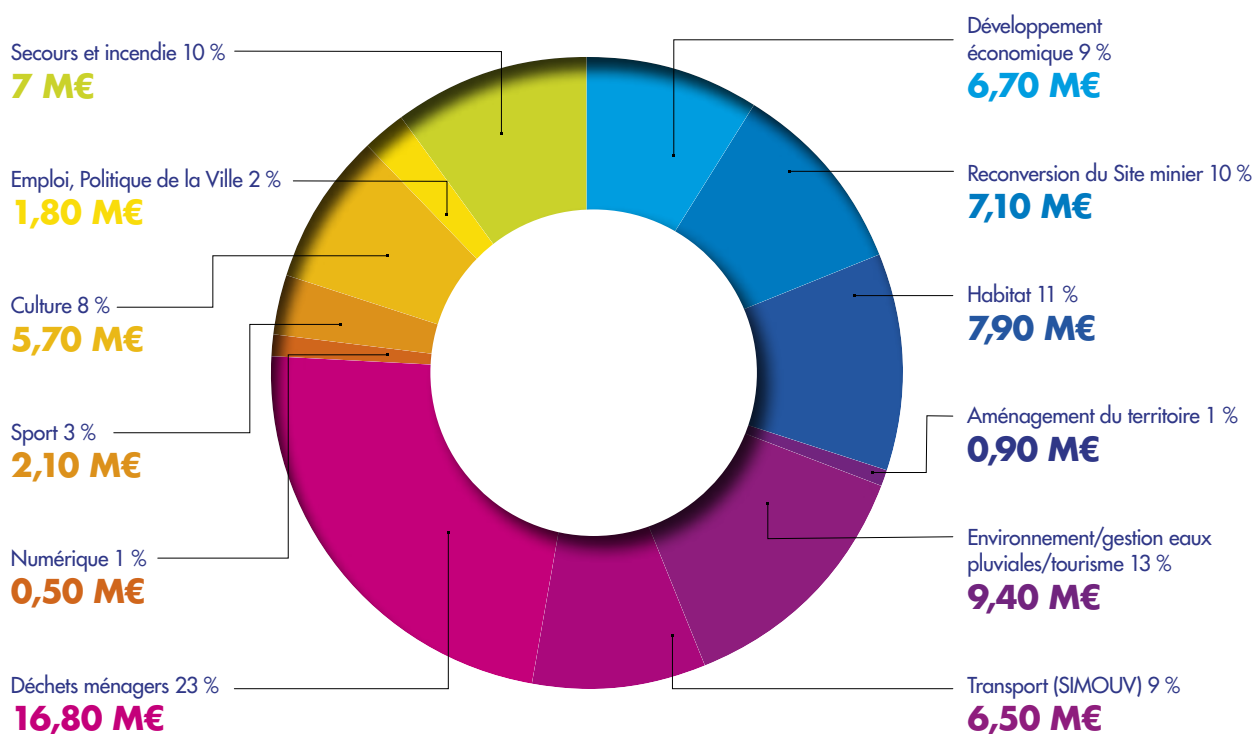
ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (BUDGET PRINCIPAL)



ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENTS (BUDGET PRINCIPAL-HORS EMPRUNTS)



LE BUDGET PAR POLITIQUES COMMUNAUTAIRES (TOTAL : 72,40 M€)





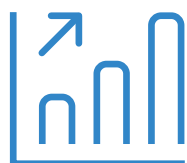
LA DYNAMIQUE D'UN TERRITOIRE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE, COMPÉTENCE PHARE DE LA PORTE DU HAINAUT, À L'ÉPREUVE DE LA CRISE SANITAIRE

L'année 2020 restera une année exceptionnelle pour l'économie mondiale. Durement impactée par les effets de la crise sanitaire, l'activité économique oscille en effet dès le mois de mars 2020 entre arrêts de production, fermetures administratives, interdictions d'accueil du public, redémarrage des activités, mise en place de gestes barrière, difficultés d'approvisionnement, recherche de trésorerie, activité partielle, et parfois même licenciements...

Pour permettre aux entreprises du territoire de passer ce premier cap difficile, les élus de La Porte du Hainaut ont rapidement souhaité mettre en place un plan d'actions inédit.

Mais 2020 réservera également des surprises avec une activité « développement/implantation » soutenue tout au long de l'année et l'annonce de deux implantations majeures sur le territoire.



— CRISE DE LA COVID19 : UNE ACTION EMBLÉMATIQUE DE LA PORTE DU HAINAUT ENVERS LES ENTREPRISES IMPACTÉES

Dès l'annonce du confinement, La Porte du Hainaut a pris des dispositions fortes en direction de son tissu économique :

- Mise en paiement prioritaire des factures du secteur économique.
- Suspension des loyers perçus par la Communauté d'agglomération et les SEM auxquelles elle a délégué des opérations d'immobilier d'entreprises (loyers finalement abandonnés).
- Déblocage par anticipation des acomptes de subventions déjà attribués par la CAPH, des aides aux TPE et des aides à l'investissement immobilier, pour les entreprises ayant finalisé leurs investissements.

Puis, dès avril 2020, plus de 70 agents de tous les services de la collectivité se mobilisent **au sein d'une cellule de crise**, sous la responsabilité du Pôle Développement Économique. Sa mission ? Contacter un maximum d'entreprises ; prendre le pouls des dirigeants face à cette situation inédite ; rassurer et aviser sur les dispositifs de soutien de l'État et de la Région mais aussi informer sur le **dispositif de soutien financier ambitieux en faveur des entreprises impactées, venant d'être voté par La Porte du Hainaut et se déclinant en deux fonds :**

- Un fonds de solidarité destiné



- aux entreprises de 0 à 5 salariés (1 000 à 1 500 €)
- Un fonds d'avances de 5 000 € pour les entreprises de 6 à 10 salariés

La mission permettra de contacter directement plus de 4 000 entreprises de 0 à 10 salariés du territoire de La Porte du Hainaut et 300 entreprises de plus de 10 salariés seront contactées par les chargés de mission du Pôle Développement Économique.

Plus de 1 000 entreprises de La Porte du Hainaut seront accompagnées financièrement sur ces dispositifs pour un montant total d'aide de plus d'un million d'euros.

Après un ralentissement estival, la crise sanitaire revient sur le devant de la scène à l'automne 2020 et un second dispositif sera mis en place pour faire face à cette seconde vague.

Les élus confirment tout d'abord leur souhait de maintenir la suspension ou l'abandon des loyers des entreprises locataires des biens communautaires ainsi que de maintenir les fonds d'avances remboursables, élargis aux entreprises de moins de 20 salariés.



Par ailleurs, un fonds de solidarité - pour les entreprises touchées par la fermeture administrative pour le mois de novembre 2020, un fonds de secours - pour les activités touchées pour une durée plus longue (bars, restaurants, traiteurs, salles de sport, etc.), ainsi qu'un fonds d'aide spéciale - pour les entreprises n'ayant pu être aidées par aucun des dispositifs nationaux ou régionaux existants -, sont votés en décembre 2020.

À l'heure d'écrire ces lignes, ces nouvelles mesures s'élèvent à 300 000 € supplémentaires engagés pour soutenir le développement économique du territoire.

— MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE QUI RESTE SOUTENUE

Pourtant, et à contresens même des prévisions les plus optimistes, dès la fin du premier confinement, le nombre de demandes de développement, d'extension et d'implantation d'entreprises sur le territoire s'intensifie. Aidées en cela par le plan « France Relance », qui assure un soutien financier aux investissements, les entreprises dévoilent peu à peu leurs stratégies de rebond. C'est ainsi qu'en septembre 2020,

le géant mondial de la levure, le **Groupe LESAFFRE**, annonçait un **investissement de plus de 110 M€** sur le parc des Pierres Blanches à Denain. Ce projet innovant permettra au groupe de diversifier ses activités en se lançant pour la première fois dans la fabrication de chondroïtine (solution éprouvée pour réduire les douleurs articulaires et renforcer le cartilage des articulations en innovant par la source du produit et son process de fabrication). **150 emplois hautement qualifiés** seront créés grâce à ce projet, dont près d'une centaine sur site, à Denain. Deux mois plus tard, en novembre 2020, c'est au tour d'une référence mondiale en fabrication de textiles techniques dédiés à l'habitat, le **Groupe DICKSON-CONSTANT**, d'annoncer son implantation sur un site de 10 ha, à Hordain et Lieu-Saint-Amand. Le site, une ancienne filature, disposant d'un bâtiment de 15 000 m², permettra au Groupe d'implanter sa seconde usine française de fabrication de produits textiles. **35 M€ seront investis** dans ce projet, ce qui permettra là encore la création de **150 emplois** sur le territoire à moyen terme.

Mais au-delà de ces deux implantations majeures, tous les secteurs géographiques de La Porte du Hainaut seront concernés

par de nouvelles implantations ou développements d'entreprises.

> Sur l'Ostrevant :

Le **Parc d'Hordain-Hainaut** a bénéficié des implantations de la société PETERS et du groupe GIF, associé à SIMASTOCK, avec la création attendue de 200 emplois.

Sur le **Parc d'activité Jean-Monnet**, ce sont les sociétés EUROSTYLE, BILS DEROO TRANSPORT, et WALLON FRANCE qui se développent dans des bâtiments neufs ou des extensions.

> Sur le Denaisis :

Deux opérations d'immobilier locatif ont vu le jour sur le **Parc d'activité des 6 Marianne à Escaudain** : EPICAP/DUPIRE, avec la construction d'un entrepôt industriel de 1 700 m², et LUMIFORM, avec la construction de deux bâtiments de 800 m². Une troisième opération, portée par le promoteur immobilier BVI, a été annoncée avec la construction de 3 bâtiments, d'environ 10 000 m² au total, proposant des cellules de 200 à 800 m² au sein d'un village d'entreprises.

Toujours sur le Parc des 6 Marianne, les bâtiments de NOVATEX MEDICAL (1 500 m²) et de JG ELECTRICITE (600 m²) sortent de terre.

Sur le site de **la Naville à Louches**, la société HAINAUT SOLAR COMPANY a finalisé son parc photovoltaïque sur 24 ha (40 428 panneaux pour 13 000 Mwh/an). À toute proximité, la société APRC annonce début 2020 la création d'un site logistique tri-modal sur 12,5 ha (ferroviaire, fluvial et portuaire).

Sur le **Parc d'activité des Pierres Blanches**, à Denain, les travaux de la plateforme logistique du Groupe LOG'S ont démarré (construction d'un bâtiment de 94 000 m² sur 20 ha). Le Groupe LOG'S, toujours, y projette également la construction d'un village d'entreprises de 6 000 m².

Toujours sur le Parc des Pierres Blanches, la société JEAN LEFEBVRE (société de travaux publics), a finalisé la reconstruction à neuf de son siège administratif sur environ 430 m² tandis que la société PIAZZA COFFRAGES (réparation et installation de machines et d'équipements), s'engage dans l'acquisition d'un foncier complémentaire (4 000 m²) pour y implanter une nouvelle société (groupe FET BTS – spécialisé dans la location de matériels de topographie et de blindage).

Sur le **Parc DUCHATEAU à Denain**, les sociétés ARIANE et ID FORMATION s'installent dans de nouveaux locaux.

À Thiant, sur le **Parc d'activité de l'Écaillon**, le bâtiment de la société ARIANE 7 (conception de textiles publicitaires) a été livré (1 300 m²). Le promoteur BECI a engagé son programme d'immobilier locatif (cellules de 320 à 1 280 m²) avec des premiers baux signés (FRANCE OXYGÈNE et POSTE IMMO).

Côté aménagement, les travaux de la modification de **l'échangeur 31 sur l'A21 et de la liaison routière Ouest Denaisis (secteur Denain/Escaudain/Louches) ont démarré**. La mise en service est prévue pour le premier trimestre 2022 (Montant des travaux : 7 930 969,57 € HT

dont participation de l'État : 2 M€ et de la Région : 1 M€)

> Sur la couronne de Valenciennes (Trith-Hérin-La Sentinelle) :

Le Parc de l'Aéroport a vu la concrétisation en 2020 des 54 000 m² d'APRC GROUP (plateforme logistique). Le projet SENTINEL SQUARE, porté par la société MOZAS, a également vu le jour à La Sentinelle (village d'entreprises accueillant HAINAUT ENTREPRENDRE, MAIL 59, HOLDING MOZAS DEVELOPPEMENT, NETFLON France et KILOUTOU).

Le Parc Saint-Léger, à Trith, a accueilli en 2020 les TRANSPORTS BAIL, sur environ 1,5 ha (transport, logistique et maintenance)

> Sur l'Amandinois :

À Escautpont, sur le **Parc des Bruilles**, la société FACTORY COMPANY a livré son opération (location de cellules).

Sur le **Parc d'activité du Marillon**, à Saint-Amand, l'extension du bâtiment de la société HUON (négoce de produits métallurgiques, tubes et profilés à froid) et la construction du bâtiment de la concession CITROËN sont finalisées début 2020. VLP MENUISERIE (menuiseries, portes et fenêtres) y a repris et aménagé une partie du bâtiment « 32 rue du Marillon ».

Au Saubois, la MARBRERIE DU HAINAUT a annoncé la construction d'un bâtiment de 700 m² sur 2 400 m² de terrain. De nombreux contacts ont été pris et plusieurs options ont été déposées en 2020 sur ce parc.

Sur le **Parc d'activité de SARS-ET-ROSIÈRES - BRILLON – ROSULT**, la société DERCO (bandes transporteuses et de process) a lancé la construction d'un bâtiment de 1 490 m². CST ÉTUDES, bureau d'études spécialisé dans la conception de machines spéciales



et de lignes automatisées, a aussi lancé la construction de son bâtiment sur une parcelle 8,000 m².

Enfin, le site **Arenberg Creative Mine**, à Wallers, a continué à accueillir des sociétés dans le bâtiment dédié aux entreprises avec les arrivées de TREAT U ABROAD (organisation de séjours pour patients étrangers, avec soins de radiothérapie), PRADEL FRANCE HOMESTYLE (e-commerce) et LE WEB SERIN (développeur web).

Côté aménagement, la deuxième tranche des constructions des bâtiments 2 et 3 du **village d'artisans du Saubois à Saint-Amand** s'est poursuivie avec la création de 10 nouvelles cellules. L'opération est un franc succès et, à fin 2020, la quasi-totalité des cellules est réservée. Sur **Escautpont**, l'année écoulée a été dédiée à la réalisation de compléments pour les études d'incidences sur la faune et la flore, dernières étapes avant la mise sur le marché du nouveau foncier.

Enfin, **concernant les aides de La Porte du Hainaut aux projets de création, de développement ou d'implantation d'entreprises, 20 sociétés** ont été financièrement aidées pour la mise en œuvre de leur projet en 2020. Ces 20 projets représentent un investissement privé de **7,77 M€** pour le territoire et concernent **300 emplois** maintenus ou créés, pour un montant total de subvention de **340 990 €**.



ARENBERG CREATIVE MINE



Chantier, tournages, accueil d'étudiants et d'entreprises... le développement d'Arenberg Creative Mine se poursuit !

— LES NOUVEAUTÉS

Propices aux travaux pratiques, les espaces ont permis aux modules de formation de l'UPHF* de se poursuivre. Près de 300 étudiants ont ainsi fréquenté le site tout au long de l'année ! Cinq nouvelles entreprises se sont également installées dans le bâtiment dédié : **Objectif Events** (prises de vue photo, vidéo, drone), **D Team Production** (logistique événementielle), **My Medical Suitcase** (plateforme médicale), **Web Serin** (programmation informatique) et **Homestyle** (e-commerce).

La Porte du Hainaut a engagé en 2020, la dernière phase de réhabilitation inscrite au contrat de partenariat. Celle-ci concernait principalement le bâtiment dit « des Pendus », avec une mise aux normes de la salle événementielle et des salles de réunion attenantes (mise en sécurité incendie, chauffage, isolation, occultation...). Ces espaces peuvent désormais de



nouveau accueillir des événements, des tournages, des séminaires... **L'ensemble des travaux se monte à 4,9 millions d'euros, avec un soutien financier à hauteur de 60 % (3 M€ FEDER* et 500000 € FNADT*).**

— DES ÉVÉNEMENTS ATTRACTIFS

Si l'accueil de séminaires a été très limité, l'équipe d'Arenberg Creative Mine a réussi à maintenir quelques événements de sa programmation annuelle, notamment la **Fête de la science** et les actions organisées dans le cadre du **Festival CinéComédies**. Six scénaristes sont ainsi venus en résidence peaufiner leurs projets de scénario en vue de les présenter à des productions lors du festival. Ils étaient encadrés par la scénariste **Fadette Drouart** (Patients, Le Dindon...) et ont reçu également les conseils de l'actrice réalisatrice scénariste **Agnès Jaoui**, marraine de la résidence 2020. À l'occasion de sa venue sur site fin septembre, son film « **Un air de famille** » a été proposé en projection grand public. La participation à ce festival permet à la CAPH de soutenir la filière cinématographique française et d'accueillir sur place les professionnels de l'audiovisuel. Toujours dans l'optique de sensibiliser à la création et de permettre aux talents d'être repérés, Arenberg Creative Mine a également participé au « **48 Hours Film Project** », un concours international de réalisation de courts-métrages en 48 heures. **Pour la première fois, la région Hauts-de-France était officiellement représentée grâce à La Porte du Hainaut et 17 équipes ont pu s'inscrire sous la bannière régionale.** Cet événement a été soutenu par

de nombreux partenaires, ce qui a permis d'offrir des récompenses de qualité aux gagnants : formation au pilotage de drone, mise à disposition de studio de tournage, caméras, matériel son innovant...

En 2020, les tournages n'étaient pas en reste. En plus de tournages associatifs ou étudiants, le site a accueilli durant l'été une partie du tournage du **long métrage « Si on chantait » de Fabrice Maruca**, un ancien étudiant de l'UPHF. Dès le mois d'octobre, les équipes de la production **Banijay** ont, quant à elles, pris possession des studios pour commencer la construction des décors de la **série télévisée « Germinal »**, adaptée du livre de Zola. Un tournage qui fait écho à celui de Claude Berri trente ans plus tôt et surtout **la plus grosse production de France télévisions pour l'année 2020-2021**. Le tournage en lui-même sera accueilli début 2021, pas moins de sept secteurs de décors ayant été retenus sur le site !

> Étudiants, chercheurs, touristes, entreprises et professionnels de l'image contribuent chacun à leur manière à alimenter l'écosystème d'Arenberg Creative Mine, articulé autour des deux axes stratégiques retenus par la Communauté d'agglomération : l'Image et le Patrimoine.

* UPHF : Université Polytechnique Hauts-de-France

* FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

* FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

L'INSERTION PAR LE TRAVAIL



La Porte du Hainaut s'inscrit dans la lutte contre le chômage à travers son service emploi rattaché au Pôle Service à la Population et plus particulièrement grâce à son dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi : le PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi).

Ce dispositif, créé en 2004, cofinancé par La Porte du Hainaut en partenariat avec le Fonds Social Européen, le Département du Nord et la Région Hauts-de-France, propose aux demandeurs d'emploi (jeunes en recherche d'emploi depuis 6 mois, demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires des minimas sociaux), un accompagnement individualisé pour les relancer dans la vie active. L'équipe du PLIE est présente dans les différentes étapes permettant de (ré)acquérir des compétences professionnelles (formation, contrat aidé, emploi...) en lien avec les besoins du territoire. L'ensemble des actions menées contribue à faciliter l'insertion professionnelle des personnes accompagnées.

— LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DE 2020 :

480 personnes accompagnées âgées de 16 à 62 ans

- 214 femmes et 266 hommes, 84 demandeurs d'emploi de longue et très longue durée
- 100 jeunes de moins de 26 ans
- 83 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

Les parcours réalisés

- 202 formations réalisées par 127 personnes pour un

montant total de 305 000 €

- 87 % des formations validées, 58 % des personnes accèdent à l'emploi durable suite à leur formation
- 56 contrats de travail à durée déterminée d'insertion (associations, secteur public)

— L'ACCÈS À L'ENTREPRISE

L'ensemble des actions portées par le PLIE convergent vers un seul but : favoriser le retour à l'emploi des participants. Le chargé de mission Emploi contribue au rapprochement des candidats avec les entreprises de La Porte du Hainaut sur le volet « recrutement ». Il participe activement à l'anticipation des besoins en compétences des entreprises pour permettre aux participants de trouver un emploi durable.

Toutes les actions concourent à optimiser l'accompagnement des demandeurs d'emploi, des entreprises et à démultiplier les opportunités d'emploi au bénéfice des participants. À la demande d'employeurs, le chargé de mission Emploi a organisé des rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi.

- **Dans le cadre de la prospection entreprise, et malgré le contexte sanitaire, 75 % des offres ont été pourvues en 2020.**
- **63 % des demandeurs d'emploi accompagnés par le PLIE sont sortis du dispositif sur de l'emploi durable.**

— LA CLAUSE D'INSERTION

La promotion, le développement, le suivi et la mise en œuvre de la clause d'insertion sont réalisés par le service emploi. Le PLIE, lui, continue à faciliter l'accès de ses publics sur ces clauses et à développer le partenariat avec les SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) quant à la mise en œuvre des parcours au sein de celles-ci. La clause d'insertion est un véritable levier vers l'emploi.

Faits marquants en 2020

- **13 donneurs d'ordre ont passé 67 marchés publics**

réalisés par 37 entreprises.

- **27 003 heures de travail effectuées dans le cadre de la clause d'insertion par 84 personnes accompagnées par le PLIE.**

En lien avec le Service Habitat, les bailleurs, les villes et la CAPH, les dynamiques Insertion/Emploi se développent sur les quartiers prioritaires Schneider (Escudain, Lourches, Rœulx), Sabatier (Raismes), Arenberg (Waller-Arenberg, Bellaing, Raismes), Centre-Turenne, Chabaud Latour, Bellevue (Denain) Et aussi autour du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine qui concerne principalement Denain-Lourches, et dont la convention sera signée au 1^{er} trimestre 2021.

— ÉVALUATION DES POLITIQUES DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

En 2019, les élus des Communautés d'agglomération de La Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole (CAVM) ont confié au cabinet AMNYOS une évaluation de leurs politiques communautaires en matière d'insertion et d'emploi à travers les structures qu'elles financent (PLIE(s), missions locales), en mesurant leur complémentarité dans un souci d'amélioration du service rendu aux populations, notamment les plus fragilisés. Le 30 novembre, un comité de pilotage, en présence de Michel Quiévy, vice-président à l'Emploi, l'Insertion et l'Économie solidaire à la CAPH et Xavier Jouanin, Conseiller communautaire délégué à l'emploi de la CAVM, a rendu compte du diagnostic approfondi débouchant sur la définition d'enjeux et de préconisations. Des pistes de réflexions et d'évolution ont été identifiées. Pour faire suite à ce diagnostic, les élus des deux collectivités concernées travaillent autour des outils et des savoir-faire des structures et des équipes.

LA POLITIQUE DE LA VILLE



La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle a pour objectif de réduire les inégalités sociales tout comme les écarts de développement entre les territoires et de favoriser la cohésion sociale, en développant une intervention publique renforcée dans des quartiers urbains en difficulté.

Le Contrat de Ville 2015-2020 de La Porte du Hainaut a été signé par l'État, la Région, le Département et de nombreux partenaires, le 26 juin 2015 et concerne 14 communes* en quartiers prioritaires et quartiers de veille.

Suite à l'évaluation à mi-parcours et conformément à la loi Lamy de 2014, la rénovation du Contrat de Ville a été actée dans un « Protocole d'engagements renforcés et réciproques », validé par le Comité de Pilotage du 9 juillet 2019 et annexé au Contrat de Ville.

— L'APPEL À PROJETS 2020

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a lancé son appel à projets en octobre 2020. Les dossiers projets reçus jusque fin novembre seront co-instruits par les services de la CAPH, de l'État, de la Région, du Département, de la CPAM, de l'ARS et des représentants de conseils citoyens, aux mois de janvier et février 2021, pour une validation finale par le comité de pilotage le 6 avril 2021.

— LES DISPOSITIFS

Cet appel à projets est commun à plusieurs dispositifs et mobilise plusieurs enveloppes :

- > **L'enveloppe contractualisée de l'État** qui finance les actions en quartier prioritaire à parité avec les communes de La Porte du Hainaut. Cette enveloppe intègre également le Programme de Réussite Éducative, le dispositif Ville Vie Vacances,

l'Atelier Santé Ville et le Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité

- > **Les crédits régionaux** (Projets d'Initiative Citoyenne, Nos Quartiers d'Été, Gestion Urbaine de proximité)

— LA PROGRAMMATION 2020

Les crédits de la Politique de la Ville ont été mobilisés sur des actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle, la réussite éducative, la prévention de la délinquance, la santé des publics éloignés des parcours de soins, la citoyenneté, la lutte contre les discriminations, la participation des habitants, la rénovation urbaine et l'inclusion numérique.

Le montant de la participation de la Communauté d'agglomération s'est élevé à 1 225 921 € décomposés comme suit :

- 132 230 € pour les actions à l'échelle communale en quartiers prioritaires et quartiers de veille (53 actions)
- 649 608 € pour les actions à l'échelle communautaire cofinancées par l'État (25 actions)
- 253 994 € pour les actions à l'échelle de l'arrondissement cofinancées par l'État et la CAVM (18 actions)
- 190 089 € pour les actions relatives au PRE – Programme de Réussite Éducative d'Haveluy, de Douchy-les-Mines, de Raismes, de Denain, de Wallers, de Louches et d'Escaudain (36 actions).

Pour cette programmation, l'État a mobilisé 1 298 931 €, les 14 communes concernées 825 360 € et la Région Hauts-de-France 241 465 €.

— LES ACTIONS COMPENSATOIRES À L'ABATTEMENT TFPB

Les bailleurs sociaux dont le patrimoine est implanté dans les quartiers prioritaires bénéficient d'un abattement de 30 % de l'assiette de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). En contrepartie, ils doivent mettre

en œuvre des actions contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants. **Au cours de l'année 2020, le service cohésion sociale a accompagné et suivi la mise en œuvre d'une centaine d'actions territorialisées et pluriannuelles au titre de la convention d'utilisation signée avec les bailleurs et l'État. Un avenant a été signé le 14 décembre 2020 afin de prolonger la durée de la convention initiale jusqu'à l'échéance du Contrat de Ville au 31 décembre 2022.**

— ÉLABORATION D'UN SUPPORT DE COMMUNICATION POUR L'OFFRE DE SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

La rénovation du Contrat de Ville s'est accompagnée d'une réorganisation des moyens humains d'ingénierie afin de mieux répondre aux enjeux territoriaux. Cette nouvelle organisation de l'offre de service de la CAPH en matière de Politique de la Ville prévoit un apport d'expertise sur chacune des thématiques attribuées à un chef de projet référent. Elle repose également sur la constitution de deux équipes territoriales pour accompagner les communes et porteurs de projets de l'Amandinois/Corridor Minier d'une part, et du Denaisis d'autre part. Ces équipes territoriales ont vocation à :

- Aider au développement d'initiatives locales qui répondent aux besoins des habitants ;
- Apporter un accompagnement méthodologique pour élaborer, financer et mettre en œuvre les projets ;
- Piloter les plans d'action du Contrat de Ville.

Un document de communication a été réalisé pour présenter la nouvelle offre de services de la Politique de la Ville ; il a été diffusé auprès des communes et des porteurs de projets du territoire.

**Communes en quartier prioritaires et quartier de veille : Mortagne-du-Nord ; Saint-Amand-les-Eaux ; Escautpont ; Raismes ; Wallers-Arenberg ; Bellaing ; Haveluy ; La Sentinelle ; Escaudain ; Denain ; Wavrechain-sous-Denain ; Rœulx ; Louches ; Douchy-les-Mines.*

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



Présidé par Didier Cousin, le Conseil de développement de La Porte du Hainaut est une instance consultative composée de membres issus de la société civile (acteurs associatifs, économiques, sociaux, syndicaux...) qui propose aux élus communautaires des idées et des initiatives participant à la dynamique du territoire. Son travail s'articule autour de deux commissions : Développement économique/Jeunesse et Eau/Développement durable. Les événements de l'année 2020 ont fortement limité les actions prévues mais le Conseil de Développement a tenté de maintenir sa volonté d'améliorer la qualité de vie sur notre territoire en organisant différentes réunions de réflexion.



Designed by © freepik.com

— LES RENCONTRES 2020

- **Bureau de la CLE** (définition de la réglementation) présence au titre de Nord Nature Environnement

- Commission locale

de l'eau : présentation du diagnostic et préparation du plan d'actions du SDAGE

- Préparation à la transition énergétique et écologique :

création, en partenariat avec un technicien de la Communauté d'agglomération, de documents de synthèse sur les différentes possibilités d'utilisation du solaire (photovoltaïque et autres).

- **Mobilité douce :** participation à l'élaboration des projets de liaison : Vignoble/Mare à Goriaux, Denain, site minier d'Arenberg

- **Nombreux échanges** avec des sections locales de l'ADAV (Association Droit Au Vélo)

— LES CHANTIERS DE RÉFLEXION

> La mobilité douce : vision à 2030

Enjeux : déplacement, qualité de l'air, santé publique, urbanisme, stationnement, sociabilité, environnement

- 1/ Valoriser l'existant : inventaire et analyse des propositions actuelles du territoire, benchmarking, information
- 2/ Examiner les besoins de déplacement quotidien : sous l'angle de :
 - La multimodalité : complémentarité

des moyens de transport, articulation train/pieds, train/vélo, bus/vélo, et autres combinaisons entre les différents moyens de transports...

- Les plans de développement des mobilités scolaires (PDES) : trajets domicile-école, domicile-lieu de stage, domicile-premier emploi, question du permis de conduire et d'accès au véhicule...
 - Les plans de mobilité des entreprises : accompagnement dans le développement des mobilités douces, solutions pour les jeunes et l'ensemble des actifs...
 - L'accompagnement des publics vulnérables : analyse des besoins, propositions...
- 3/ Penser mobilité et tourisme : Vélo et autres mobilités douces
 - 4/ Penser mobilité et emploi / formation : exemple des Ateliers de réparation ou recyclage de vélos/véhicules...

Cible : 14-25 ans dans un premier temps puis l'ensemble de la population.

> La Porte du Hainaut, territoire autonome en énergie en 2030

Enjeux : accès à l'énergie, qualité de vie, développement des EnR, emplois nouveaux, attractivité, décarbonation

- 1/ Élaborer un diagnostic du territoire en matière d'énergie : maillage des sources d'énergie, confort de l'habitat, économie

circulaire, propositions du PCAET (plan climat, air, énergie du territoire)

- 2/ Développer les énergies renouvelables et la sobriété énergétique, au prisme de :

- L'économie : retour sur investissement de chaque solution, soutiens à l'émergence de projets.

- L'autonomie : réseaux d'énergie existants, coûts de raccordement, sécurité...

- L'innovation : filières potentielles / photovoltaïque, méthanisation, stockage d'énergie, solaire...

- La création d'emplois non délocalisables : formation de tout niveau (du CAP à Bac+5)

- 3/ Diffuser l'information : inventaire des solutions, organisation de débats, intervention d'experts...

- 4/ Créer les liens entre professionnels de l'énergie et jeunes en recherche d'orientation :

- Programme de parrainage d'étudiants par des professionnels pour un projet d'entrepreneuriat (les Entrep').

- Projet d'École de la Transition Écologique (projet ETRÉ)

Cible : collectivités locales, particuliers, monde économique.

À chaque renouvellement de mandat, le Conseil de développement recrute les bonnes volontés.

Si vous souhaitez le rejoindre :

contact@agglomeration-porte-du-hainaut.fr



L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT



Enjeu majeur pour la collectivité, la politique d'aménagement a pour but de garantir la cohésion sociale et spatiale, l'attractivité, et le développement de notre territoire. Elle est en passe d'être dotée d'un outil intercommunal déterminant : le PLUi

— L'URBANISME et LE PLUi

Malgré un contexte sanitaire particulier en 2020, La Porte du Hainaut a poursuivi l'élaboration du PLUi engagée depuis fin 2015 en collaboration avec ses communes membres.

Après le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable en 2017 ; la co-construction avec les partenaires et les communes des pièces constitutives du document d'urbanisme opérationnel en 2018 ; l'Arrêt du projet de PLUi en 2019 suivi de la concertation du public dans le cadre de l'enquête publique ; la Communauté d'agglomération a finalisé ce dossier en 2020 pour un passage en Conseil communautaire pour approbation début 2021. Le rapport de la commission d'enquête a été établi par les commissaires enquêteurs et transmis à La Porte du Hainaut pour diffusion auprès des habitants en juin 2020. Plusieurs réunions de travail conjointes avec les Personnes Publiques Associées mais également avec les communes, se sont tenues durant le second semestre 2020 afin de prendre en compte les avis recueillis lors de la concertation et de proposer des ajustements sur le PLUi. Enfin, à l'issue de la procédure de construction de ce document d'urbanisme et avant son



approbation, la Conférence Intercommunale d'Urbanisme a entériné le 10 décembre 2020 les modifications qui ont pu être prises en compte, faisant suite aux observations ayant reçues un avis favorable dans le cadre de l'enquête publique, ainsi qu'aux avis des Personnes Publiques Associées et des communes.

Le PLUi finalisé est présenté aux élus en Conseil communautaire le 18 janvier 2021 pour approbation, achevant ainsi plus de 6 années de travail.

— LA RURALITÉ

La Porte du Hainaut poursuit sa volonté de dynamiser le commerce local. Depuis 2011, elle propose à ses communes de moins de 3000 habitants, la construction de halles. Ces équipements modulables sont destinés à l'accueil de marchés de proximité, de manifestations commerciales liées à l'artisanat local ou de points de rencontres et de manifestations diverses. Après la construction de 23 halles sur le territoire, ce sont 4 nouveaux projets qui ont pu être identifiés

sur les communes de Bousignies, Rumegies, Marquette-en-Ostrevant et Wavrechain-sous-Denain dont les études ont démarré dès le second semestre 2020 ainsi que les premiers travaux notamment à Wavrechain-sous-Denain.

— LE SERVICE MUTUALISÉ « APPLICATION DU DROIT DES SOLS » (ADS)

Créé en juillet 2015, les 47 communes de la Communauté d'agglomération adhèrent à ce service mutualisé ADS pour notamment l'utilisation, la mise à jour et la maintenance d'un logiciel commun d'instruction, l'établissement et la transmission des données statistiques, l'animation du réseau ADS...

C'est dans le cadre de cette prestation de service que la CAPH poursuit sa démarche de dématérialisation. En complément du guichet numérique offrant une alternative en ligne pour le dépôt et le suivi des autorisations d'urbanisme et des DIA, une phase de test préalable au déploiement d'une plateforme



dématérialisée dédiée aux acteurs de l'instruction a été engagée. Cette plateforme permettra l'accès en temps réel aux dossiers par les professionnels intervenants dans le traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme. Elle permettra de faciliter la coordination entre les acteurs, de raccourcir les délais administratifs et de garantir une continuité de service en cas d'indisponibilité des guichets physiques.

43 communes membres ont décidé de confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au service commun ADS de La Porte du Hainaut. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, 1 427 dossiers ont été instruits par le service commun pour l'application du droit des sols (1 469 en 2019).

Le fonctionnement du service pour 2020 est marqué par :

- Le recours accru des administrés au dépôt en ligne des dossiers garantissant une continuité de service lors des périodes de confinement ;
- La poursuite de la démarche de dématérialisation des procédures d'instruction ;
- L'accompagnement des communes dans ce processus de dématérialisation.

— TOURISME FLUVIAL

Élément d'attractivité du territoire, la Scarpe aval s'étend de Douai à Mortagne-du-Nord, où elle se jette dans l'Escaut. Ce sont



plus de 15 km de linéaire de Voie Verte qui empruntent le chemin de halage du cours d'eau sur le territoire de La Porte du Hainaut. Très apprécié par ses habitants pour les balades et les paysages bucoliques que l'on peut y découvrir, ce cheminement devrait prochainement bénéficier d'un programme d'actions qui découle de la « Charte d'Intention pour valoriser l'existant et projeter une nouvelle ambition touristique pour la Vallée de la Scarpe ». Cette synthèse du travail collectif mené par le Parc Naturel Régional, acte la volonté d'une stratégie commune de développement de ce cours d'eau par les trois intercommunalités traversées : la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Lancement du programme de valorisation touristique du Bassin-rond à Bouchain.

Cette ancienne gare d'eau, qui avait été aménagée pour permettre la liaison entre l'Escaut et la Sensée, bénéficie d'un programme d'investissement en collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Les

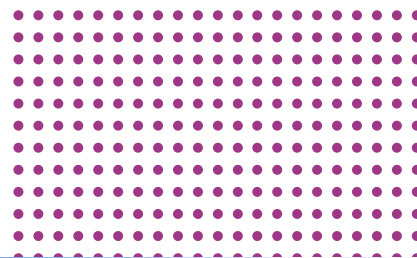
travaux engagés en septembre 2020 ont permis de créer une voie douce sécurisée pour les cyclistes et les piétons, de redimensionner la voirie pour aménager des trottoirs, des espaces paysagers et des places de parkings latérales aux abords du bassin. L'éclairage public, le mobilier urbain et la signalétique directionnelle viennent compléter cette métamorphose. À terme, la signalétique touristique permettra de créer un lien visuel avec le canal, l'ouverture sur les activités proches et matérialiser de véritables portes d'entrée par l'installation de totems. Le programme devrait s'achever en été 2021 par l'installation d'un bloc sanitaire autonome. L'intercommunalité voisine prévoit d'y installer également un point d'observation avec des panneaux d'interprétation du site, complété par une aire d'accueil de camping-car sur la commune d'Étrun.

— PATRIMOINE UNESCO

Dans la continuité de la valorisation du patrimoine Unesco, La Porte du Hainaut poursuit le déploiement de la signalétique locale pour la valorisation du Bassin minier, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et la Mission Bassin Minier sur les neuf communes concernées (Escaudain, Bellaing, Louches, Denain, Escoutpont, La Sentinelle, Haveluy, Raismes et Wallers-Arenberg) afin de valoriser les 53 sites recensés sur La Porte du Hainaut.

Cette signalétique comprend l'implantation de panneaux d'entrée de ville, de relais d'informations services, d'une signalisation directionnelle des biens et de plaques murales. La toute première plaque murale a été inaugurée le 15 septembre 2018 pour valoriser le Site minier de Wallers-Arenberg et rappeler l'histoire de la fosse d'Arenberg. En 2019, la signalisation directionnelle a été posée sur les communes de Bellaing, Raismes, Wallers et La Sentinelle. Le déploiement de cette signalétique se poursuivra en 2021.

L'HABITAT, LE LOGEMENT



Offrir à chacun des conditions de vie décentes, tel est l'objectif de La Porte du Hainaut. Pour cela, elle agit directement ou par délégation de compétences, sur différents axes.

— 4^e ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2017-2022

La stratégie « habitat » de La Porte du Hainaut à six ans porte toujours l'ambition de développer l'accès de chacun à un logement le mieux adapté à ses besoins. Dans un environnement qui évolue sans cesse, la priorité est donnée au renouvellement urbain ; à l'amélioration de la qualité des logements et du cadre de vie ; au rééquilibrage de l'offre de logements à l'échelle du territoire ; à l'éradication de l'habitat indigne et à la prévention de phénomènes de relégation sociale.

— CONSTRUCTION NEUVE ET ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

En 2020, La Porte du Hainaut a financé 283 logements locatifs sociaux avec un engagement sur ses fonds propres de 848 135 € et 455 736 € de fonds d'État dans le cadre de la délégation de compétence d'attribution des aides à la pierre.

Depuis 2007, le dispositif d'aides communautaires en faveur de l'accession sociale à la propriété permet d'accompagner les ménages primo-accédants du territoire dans leur projet d'acquisition de leur résidence principale par une subvention directe, constituant une base d'apport personnel.

Cette aide contribue à fluidifier le parcours résidentiel des ménages. **En 2020, 100 ménages ont été accompagnés par l'institution pour un montant total de 456 500 €.**

— REVALORISATION DU PARC DE LOGEMENTS ANCIENS

En 2020, la Communauté d'agglomération a accompagné sur ses fonds propres à hauteur de 1 685 500 € et 210 000 € de fonds d'État, la réhabilitation de 361 logements du parc locatif social.

Sur la thématique minière, La Porte du Hainaut a signé, le 7 mars 2017, l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) qui vise notamment à accélérer le rythme des réhabilitations des logements dits miniers sur une période de 10 ans. Sur notre territoire, cela représente **65 cités minières** sur **14 communes**, soit **5 725 logements**, le premier dossier de financement a été déposé pour la réhabilitation de 193 logements, cité du Pinson à Raismes, en 2019. À ce titre, La Porte du Hainaut gère l'enveloppe déléguée de l'État et a financé pour l'année 2020 la réhabilitation de **211 logements** à hauteur de **1 190 500 €**.

En ce qui concerne le parc de logements privés, une nouvelle Opération Programmée (OPAH-RU) a été lancée le 1^{er} janvier 2020 sur le centre-ville de Denain, pour une durée de 5 ans, **pour aider la réhabilitation de 325 logements privés par les propriétaires**. Le montant total est évalué à **7,40 M€** dont 6,40 M€ d'aides aux travaux tous partenaires confondus. **Au total en 2020, ce sont 240**



logements qui ont été réhabilités dans le cadre de l'OPAH-RU et du Programme d'Intérêt Général, mobilisant 3 020 261 € de l'enveloppe déléguée par l'ANAH ainsi que 460 000 € de fonds propres CAPH.

— LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

En juin 2019, les élus ont validé une stratégie d'intervention coordonnée et partenariale de lutte contre l'habitat indigne qui vise prioritairement à endiguer les phénomènes diffus de dégradation du patrimoine bâti et des conditions de vie au sein du parc de logements privés anciens, et à mettre un coup d'arrêt au phénomène de « marchands de sommeil » qui sévit encore sur le territoire. La mise en œuvre de cette stratégie a débuté au 2 janvier 2020 par la mise en place des outils du Permis de Louer, à savoir :

- l'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) :

obligation pour un propriétaire privé qui souhaite louer un logement meublé ou non - destiné à l'usage d'habitation principale, se situant dans le périmètre de la commune dans laquelle s'applique l'autorisation - d'obtenir une autorisation avant de louer son bien.

- la Déclaration de Mise en

Location (DML) : obligation pour un propriétaire privé qui souhaite louer un logement meublé ou non - destiné

à l'usage d'habitation principale, se situant dans un périmètre précis de la commune dans laquelle s'applique la déclaration – d'informer la collectivité de la mise en location de ce bien.

- L'Autorisation Préalable de

Diviser (APD) : obligation pour tout propriétaire qui souhaite réaliser des travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant, et se situant dans le périmètre de la commune dans laquelle s'applique le dispositif, d'obtenir une autorisation avant le démarrage des travaux.

Ces outils s'appliquent sur des périmètres précis des communes suivantes : Abscon, Denain, Escaudain, Hérim, La Sentinelle, Lourches, Raismes, Rœulx, Trith-Saint-Léger, Wallers-Arenberg.

Pour l'année 2020, ce sont 80 dossiers qui ont été instruits : 53 en APML, 24 en DML et 3 en APD.

Enfin, une vingtaine de communes ont signé une convention de prestation de service avec La Porte du Hainaut pour être accompagnées dans le suivi et le traitement des situations de mal logement. Cet accompagnement proposé à toutes les communes de l'agglomération, consiste à réaliser une visite du logement, réaliser un rapport des désordres observés, choisir et mettre en place la procédure adéquate.

— MISE EN ŒUVRE DU DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS ET PEUPEMENT

Afin de répondre aux besoins d'accueil temporaire des gens du voyage sur le territoire, La Porte du Hainaut assure la gestion, par le biais d'une Délégation de Service Public, de quatre aires d'accueil à Denain, Escaudain, Raismes-Wallers et Trith-Saint-Léger, soit 96 places. Depuis 2018, La Porte du Hainaut anime un Projet Socio-éducatif sur l'aire de Raismes-Wallers, ce groupe de travail réunit les partenaires autour de l'accès aux droits et respects des devoirs des ménages présents sur l'aire autour de thématiques telles que l'insertion, l'accès aux soins, la scolarisation, la gestion des déchets. En 2020, un travail a été amorcé

avec les villes d'Escaudain et Trith-Saint-Léger pour mettre en place un Projet Socio-éducatif sur les aires.

Conformément à la feuille de route de la Conférence Intercommunale du Logement de La Porte du Hainaut posée en 2016, les grands chantiers liés à l'élaboration de la stratégie de peuplement se sont poursuivis sur l'année 2020. Les travaux de la CIL ont également permis d'aboutir à une stratégie partagée permettant d'encadrer la vente des logements HLM. La CIL plénière a également valorisé le travail partenarial avec les bailleurs sociaux autour des objectifs d'attributions inscrits dans la Convention Intercommunale d'Attribution signée en 2018.

En 2020, 3 mesures d'accompagnement auprès des ménages fragiles à reloger (en Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) ont également été financées à hauteur de 5 250 € de fonds d'État et 3 150 € sur les fonds propres de la collectivité.

— IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Une partie de ces actions portées dans le domaine de l'habitat constitue des leviers conséquents pour le développement économique et l'emploi au niveau local. Dans le cadre de la politique du logement social, l'ensemble des projets autorisés en 2020 représente un montant total d'investissement des bailleurs sociaux de **7 050 210 €**.

Un partenariat étroit a été développé à compter de 2006 avec les bailleurs sociaux autour des clauses sociales d'insertion sur l'agglomération de La Porte du Hainaut. Ce partenariat s'est d'abord traduit par la signature d'une charte et par le développement des clauses sociales d'insertion notamment dans les marchés de travaux de construction et de réhabilitation. Ce partenariat a évolué progressivement. Il a notamment été réaffirmé en fin d'année avec la signature d'une charte clause sociale d'insertion renouvelée.

Son ambition est de renforcer ce partenariat autour principalement du développement encore plus qualitatif de parcours de retour à l'emploi. Les actions menées dans ce cadre visent à renforcer le partenariat avec les bailleurs et les entreprises en amont du chantier et dans la mise en œuvre de la clause sociale afin de renforcer les impacts sur le retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion du territoire.

À noter que dans le cadre de la clause sociale d'insertion en 2020 :

- 26 755 heures ont été valorisées.
- Ces étapes emploi/ clauses sociales ont permis de participer à la réinsertion de 84 personnes.
- Travail actif dans ce cadre avec 37 entreprises attributaires.

Enfin, dans le cadre de la politique du logement privé, les nombreux projets des particuliers portés par La Porte du Hainaut représentent un investissement de près de 5,80 M€, dont les principaux acteurs sont cette fois les artisans : 231 entreprises mobilisées dont 40 % proviennent du territoire intercommunal.



LA POLITIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN



Pour continuer à résorber les écarts de développement sur les quartiers prioritaires les plus en difficulté, La Porte du Hainaut s'est dotée en 2015 d'une stratégie consistant, entre autres, à mettre en œuvre des Projets de Renouvellement Urbain et Sociaux globaux et Intégrés.

— LES SITES D'INTÉRÊT NATIONAL, ACCOMPAGNÉS PAR L'ANRU AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE L'ANRU

Quartier « Denain Centre », quartier ancien

La réalisation d'études pré-opérationnelles a permis d'aboutir à la définition d'une stratégie globale et d'un programme d'actions arrêté avec l'ANRU, l'ANAH et les partenaires nationaux, régionaux et locaux.

L'objectif est de recycler 300 logements, de construire 270 logements sociaux dont 130 en reconstitution de l'offre, 72 en accession à la propriété, d'aménager et de restructurer des espaces publics et enfin de construire 4 équipements publics et des locaux commerciaux.

Le montant prévisionnel des investissements se porte à 97 M€ HT sur une période de 10 ans et une participation prévisionnelle de la CAPH à hauteur de près de 12 M€.

Aux côtés de ces investissements lourds, un ensemble d'actions liées à la participation des habitants, au relogement, au peuplement, à l'insertion des habitants sera mis en œuvre.

En accompagnement à cette stratégie de renouvellement urbain, les études ont mis en évidence

l'opportunité de poursuivre une politique d'intervention forte sur le parc privé, axée autour d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain que la CAPH a effectivement démarré en janvier 2020.

Quartier d'habitat social Chasse Royale « La Sentinelle »

Le quartier « Chasse Royale » dans sa partie valenciennoise a déjà bénéficié de l'ANRU1. Le projet élargi à l'ensemble du quartier d'habitat social et concernant de ce fait directement la commune de La Sentinelle doit permettre de poursuivre et terminer le renouvellement urbain réalisé ces dernières années. **Il s'agit notamment, au sein d'un schéma d'aménagement repensé,** d'entreprendre de nouvelles



démolition/reconstruction de logements et de diversifier via des programmes d'accession l'offre de logements, mais aussi de désenclaver le quartier pour mieux le relier aux différents espaces limitrophes : espaces verts du Vignoble, parc commercial de La Sentinelle, centre-ville de La Sentinelle, autres quartiers de Valenciennes...

— LES QUARTIERS D'HABITAT MINIER, DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER

Les études pré-opérationnelles de requalification urbaine, de redynamisation sociale et économique, et de valorisation patrimoniale et environnementale sur deux quartiers prioritaires miniers – **quartier Schneider à Escaudain, Lourches, Rœulx ; Quartier Sabatier à Raismes** - ont permis de définir les projets et programmes d'actions dans un partenariat large et avec les habitants. Une troisième étude a été lancée en 2020 sur le **quartier Arenberg à Wallers-Arenberg**.

En matière de « travaux lourds », depuis le début 2019, deux démarches se sont lancées en parallèle. La rénovation des logements, engagée en premier lieu par SIA Habitat suivi depuis par Maisons et Cités et la requalification des espaces publics pilotée par la CAPH et ses communes. En 2020 les deux missions de maîtrise d'œuvre pour la requalification

des espaces publics confiées par la CAPH à des équipes pluridisciplinaires comprenant des urbanistes, des architectes, des paysagistes, des ingénieurs écologues, se sont poursuivies afin de finaliser les études et permettre d'engager les travaux sur les quartiers de Sabatier et Schneider en 2021.



L'INGENIERIE ET LE PATRIMOINE

LES VOIRIES ET LES INFRASTRUCTURES



La Porte du Hainaut consacre une part conséquente à l'aménagement des axes routiers, à la réhabilitation et la construction de lieux culturels et sportifs, à la restauration de lieux culturels, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. En 2020, six chantiers d'importance ont été livrés ou lancés.

— LES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, CULTUELS OU SPORTIF

Églises :

- Église de Flines-lez-Mortagne : débutés en septembre 2017, les travaux se sont achevés en septembre 2020.

- > Réhabilitation du clos et couvert, maçonnerie pierre de taille, charpente, couverture, vitraux et peinture, travaux de staff sur le chœur et la nef.

- Église de Bruille-Saint-Amand : lancés en septembre 2018, les travaux se sont terminés en mai 2020.

- > Réhabilitation du clos et couvert – gros œuvre étendu, restauration, création et protection de vitraux.

- Chapelle de Bruille-Saint-Amand : en phase d'études. Travaux prévus au 2^{er} semestre 2021.

- Église de Hélesmes : études en cours, démarrage des travaux prévu au 1^{er} semestre 2021.

Centre Aquatique de Trith-Saint-Léger

Ayant commencé en septembre 2017, le chantier s'est achevé en février 2020.

- > Réhabilitation et extension



© Baudin Chateauneuf/Ramery/Chabanne/Agence VVV/Verdy/Beirm/Kéo In/Echologos/Dalkia



© David Hulot



© David Hulot

Centre Aquatique de Denain

Le démarrage des travaux s'est fait en mai 2019 pour une fin prévue fin 2021.

- > Construction d'un nouvel équipement aquatique

— LES VOIRIES ET LES INFRASTRUCTURES

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS POUR 2021 :

- L'aménagement de la RD 70 à Raismes. Contournement nord de Valenciennes. Participation financière à hauteur de 750 000,00 € : 375 000 € en 2021 et 375 000 € en 2022.

- Halle de Wavrechain-sous-Denain :

Coût estimatif de 500 000 € HT.

- Halle de Marquette-en-Ostrevant :

Coût estimatif de 500 000 € HT.

- Halle de Bousignies :

Coût estimatif de 500 000 € HT.

- Halle de Rumegies :

Coût estimatif de 500 000 € HT.

- L'aménagement des abords de la RD 40 à Wallers :

Coût estimatif de 1 200 000 € TTC (30 % ville de Wallers, 70 % CAPH). Travaux programmés en 2021/2022.

- En étude 2021 :

Aménagement des abords de la RD 313 à Bellaing. Travaux programmés en 2022/2023.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT



L'année 2020 a vu avancer voire terminer plusieurs projets marquants comme la finalisation de l'étude sur les aménagements possibles du tracé « Mare à Goriaux - Étang du Vignoble », le début de l'élaboration du schéma intercommunal des itinéraires doux et la prise de compétence réglementaire, au 1^{er} janvier 2020, de la gestion de l'assainissement collectif et non-collectif, de l'eau potable et des eaux pluviales urbaines.

En cette année particulière, La Porte du Hainaut prépare de nouvelles actions pour être en première ligne des défis à relever sur de nombreux sujets (biodiversité, climat, énergie...) en faisant preuve de solidarité, d'inventivité et de persévérance.

— LA GEMAPI, LES AVANCÉES DES DEUX SYNDICATS EN 2020

SMAPI, au nord du territoire

Le SMAHVSBE (Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut) est devenu SMAPI (Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut). Ce syndicat a reçu sa labellisation en ÉPAGE, Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux, pour être maître d'ouvrage local et ainsi pouvoir effectuer des travaux de la GEMAPI : restauration ou préservation de la continuité écologique, préservation des zones humides, écoulement naturel des eaux... Début 2020 a commencé l'étude globale pour la protection du



bassin versant des Fontaines d'Haveluy et d'Hertain (Hasnon).
Objectif : aboutir à des scénarios contre les inondations de la rue Voltaire à Wallers-Arenberg.

Un plan de gestion a commencé sur le bassin de l'Écaillon et de la Traitoire médiane (85 km).

SMBS, pour le sud

Une étude concernant la restauration écologique de la rivière Naville à Lourches a débuté. Cette rivière passe sous l'Escaut canalisé via un siphon avant de se jeter dans la Selle.

Objectif : reconnecter la Naville à l'Escaut en « effaçant » ce siphon.

Une étude a également été mise en route sur la restauration de la continuité écologique de la rivière « le Vieil Escaut » qui n'est plus alimentée par l'Escaut, provoquant son envasement.

Objectif : rétablir l'alimentation en eau par l'Escaut de ce cours d'eau avec l'appui de VNF.

En parallèle, La Porte du Hainaut a mené un examen hydraulique suite aux coulées de boues sur les communes de Wavrechain-sous-Faulx et Wasnes-au-Bac.

Objectif : proposer des solutions d'hydrauliques douces afin de permettre l'atténuation des phénomènes subis en 2016.

— ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE ET EAUX PLUVIALES

Au 1^{er} janvier 2020, La Porte du Hainaut est devenue réglementairement compétente en :

- assainissement collectif et non-collectif,
- eau potable,
- gestion des eaux pluviales urbaines.

La CAPH a transféré cette compétence.

Espace info énergie

Le conseiller FAIRE de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) donne des explications aux habitants sur la rénovation thermique de leur logement, les équipements de chauffage, les isolants, la qualité de l'air... et sur les aides financières disponibles (477 conseils par téléphone ou en permanences). Huit balades thermiques ont été réalisées dans des communes volontaires pour proposer une photographie thermique de la maison des habitants inscrits à la visite.

Plus d'info sur www.faire.gouv.fr

— MOBILITÉ, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le schéma intercommunal des itinéraires doux

En 2020, La Porte du Hainaut a continué l'élaboration de ce schéma. Des ateliers avec les communes et les partenaires ont permis d'identifier des itinéraires structurants et complémentaires pour l'ensemble du territoire.

Un comité de pilotage a été organisé afin d'arbitrer certains points, comme les questions de sécurité sur certains tronçons. La finalisation de l'étude aura lieu en 2021.

De la Mare à Goriaux à l'Étang du Vignoble

Quand la mobilité dite active allie les sujets de biodiversité, paysage, tourisme et développement local, c'est un projet aux effets multiples et bénéfiques qui est construit en faveur du développement durable du territoire.

ATTRAIIS ET USAGES PLURIELS

- plus de 9 km de linéaire principal à pied et à vélo dont 6 km en zone rurale.
- connexion entre deux plans d'eau de renom, l'un de loisirs, l'autre réserve naturelle.
- prise en compte des différents usages sur le tracé (agricole, équestre, pédestre et cyclo).

— PLANTONS LE DÉCOR

Cette opération pilotée par les Espaces Naturels Régionaux avec l'appui du Parc naturel régional et de La Porte du Hainaut a pour but de fournir des plants d'arbres, d'arbustes et de fruitiers ainsi que des semences qui sont adaptés au climat de la région. **Le 14 février 2020, des milliers de plants ont été distribués sur commande aux habitants et parfois aux communes, sur le Parc Loisirs & Nature de La Porte du Hainaut.**



© Samuel Dhote





**LA CULTURE,
LE NUMÉRIQUE,
LE SPORT ET
LES LOISIRS**

LA CULTURE



— LA POLITIQUE MUSÉALE

Riche d'un patrimoine historique, architectural, industriel et artistique dense, La Porte du Hainaut compte trois musées de France (Denain, Escaudain et Saint-Amand-les-Eaux).

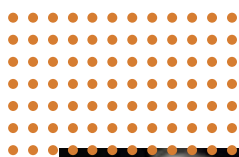
La Porte du Hainaut contribue à la protection, la restauration et l'enrichissement des collections des trois musées de France dont elle est responsable.

En 2020, les restaurations des tableaux de Watteau ont été poursuivies, celles des peintures de l'ancienne Abbaye d'Hasnon ainsi que d'une vierge à l'enfant du XIV^e siècle ont été engagées.

La conservation préventive a également été reconduite (suivi et amélioration des conditions de conservation).

En matière d'enrichissement des collections, deux tableaux de Paul Soyer et de Marius Levisse ont été acquis pour le musée de Denain. De nombreuses œuvres, suite à des dons de citoyens, d'associations d'amis des musées ou à des acquisitions municipales validées par la commission scientifique régionale, sont également entrées dans les collections :

- 140 céramiques pour Saint-Amand-les-Eaux.
- 1 sculpture, 15 dessins, 1 photographie et 72 tableaux pour Denain.
- 1 objet ethnographique pour Escaudain.



La valorisation des collections et les expositions

Deux expositions temporaires ont pu avoir lieu avant le confinement. L'exposition « Les chemins de Rémy Cogghe » ouverte en 2019 s'est achevée le 2 février 2020 et a réuni près de 1 600 visiteurs. Une première exposition intercommunale a également été organisée au musée et à la médiathèque d'Escaudain. Cette exposition intitulée « L'habit ne fait plus le moine » a réuni un peu plus de 1 100 visiteurs.



— LE SPECTACLE VIVANT ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Se retrouver, se rassembler, créer une proximité entre artistes et habitants mais aussi entre les habitants eux-mêmes... c'est l'enjeu et le sens même de cette politique publique qui a été remise en cause par la crise sanitaire.

Les Scènes plurielles (saison culturelle itinérante)

La Porte du Hainaut ambitionne de permettre à tous d'assister en toute proximité à des spectacles de qualité et accessibles. Cette diffusion s'accompagne d'un programme d'actions culturelles pour que chacun puisse avoir accès, selon ses envies et sans frein économique, social ou culturel, à l'art et la culture.

La crise sanitaire a stoppé la programmation en mars 2020.



Etienne.labor@nucleo



Lect publique-Chamier avec bébé © f.covino

Le CLÉA (Contrat Local d'Éducation Artistique)

Pour réduire les inégalités en matière d'accès à l'Art et à la Culture, La Porte du Hainaut s'est engagée depuis 2015 en faveur d'une généralisation de l'éducation artistique et culturelle en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de son territoire. Elle a mis en place, pour la quatrième année, 3 résidences mission d'une durée de 4 mois chacune en partenariat avec la DRAC des Hauts-de-France et l'Éducation nationale.

- 24 communes impliquées.
- 55 lieux participants (32 établissements scolaires et 23 structures sociales).
- 2753 élèves et enseignants concernés et 630 personnes impliquées.
- 462 spectateurs accueillis lors de 7 temps forts.

Lors de ce CLÉA, artistes et habitants se sont interrogés sur la question du territoire. À partir du mois de janvier,

les artistes sont intervenus auprès de chaque partenaire. La plupart des projets ont eu la chance d'aboutir avant le premier confinement. Les artistes ont tous gardé contact avec leurs partenaires et ont poursuivi la réalisation de certains projets à distance. Le service Spectacle vivant a poursuivi avec ces partenaires le travail de médiation et de participation aux actions culturelles.

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES DU TERRITOIRE

En 2020, La Porte du Hainaut avait confirmé son soutien à 5 manifestations culturelles du territoire (Les Douchynoiseries, le concert jeune de l'Ostrevant, le festival de l'Eau de Saint-Amand-les-Eaux, De terre et de feu en Hainaut à Denain, le Raismes Fest de Raismes). Aucune de ces manifestations n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Sur les 23 spectacles programmés sur l'ensemble du territoire (18 au premier semestre et 5 au second), 7 spectacles ont pu se dérouler donnant lieu à 11 représentations tout public et 32 représentations scolaires

- Séances scolaires : 75 classes, soit 1 917 enfants et accompagnateurs
- Séances tout public : 1 144 personnes (taux de fréquentation de 87,33 %)

Les actions culturelles ont, elles aussi, été interrompues.

En tout public, ont pu avoir lieu des ateliers parents-enfants, des actions de sensibilisation auprès d'acteurs sociaux/éducatifs et une rencontre publique avec les membres de l'association de défense et de protection du patrimoine historique et culturel de Wallers-Arenberg.

En scolaire, 1 110 enfants ont bénéficié du dispositif d'accompagnement au spectacle.



CLÉA - Hordain

— LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

La Porte du Hainaut agit pour le développement de la lecture publique sur son territoire au travers de son Réseau de Lecture publique composé de 35 établissements dont 10 Médiathèques communautaires.

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE S'APPUIE SUR :

Une programmation culturelle

Rencontres d'auteurs, ateliers autour de la littérature jeunesse, d'arts plastiques ou en lien avec des thématiques de société sont proposés aux bibliothèques municipales et associatives et aux structures partenaires. **Cette programmation a réuni 655 personnes dont 318 enfants autour de 23 propositions (45 animations ont été annulées en raison de la crise sanitaire).**

Un volet formation

Chaque année le Réseau programme des formations ou des rencontres à destination des professionnels. En 2020, une journée professionnelle en partenariat avec la MDN (Médiathèque Départementale du Nord), dans le cadre du dispositif Premières pages, devait avoir lieu sur la thématique des écrans et des tout-petits. Annulée, celle-ci est reportée en 2021.

LES 10 MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES

9 106 usagers actifs / 373 469 documents / 276 975 prêts

Fortement impactés par la crise sanitaire, les établissements ont subi deux fermetures administratives et dû annuler la quasi-totalité de leur programme d'actions culturelles. Adhérents et nombre de prêts ont subi une diminution substantielle. Pour pallier à la fermeture des établissements, une médiathèque entièrement numérique a été mise à disposition de tous les habitants jusqu'au 11 mai, puis uniquement des usagers des médiathèques du réseau. Des services alternatifs ont également été mis en place (biblio drive, accueil sur rendez-vous, propositions de contenus numériques – animations, ateliers à distance, lectures contées...) afin de permettre le maintien du service public des bibliothèques.

Des services communs

- Une ludothèque réservée aux médiathèques du territoire, aux mairies et structures partenaires (186 prêts en 2020)
- Une parlothèque communautaire pour les harmonies, fanfares et chorales du territoire (351 partitions prêtées en 2020)

Des partenariats

Des ateliers de sensibilisation aux spectacles de Scènes plurielles ont été proposés dans les Médiathèques communautaires et municipales et les artistes du CLÉA ont été accueillis dans les médiathèques de Bellaing, Douchy-les-Mines, Escaudain, Hordain, Lieu-Saint-Amand, Saint-Amand-les-Eaux, Wavrechain-sous-Denain et du SIVS.

Une subvention a été accordée au Centre Régional de la Photographie de Douchy-les-Mines.



ZOOM sur les Médiathèques communautaires d'Escaudain, de Lieu-Saint-Amand et de l'Ostrevant à Bouchain

À Bouchain, les usagers ont pu participer à un spectacle, trois lectures musicales, deux ateliers, des rencontres autour du jeu ainsi qu'à une exposition du photographe Rémi Guerrin. Les bibliothécaires ont également proposé des lectures musicales par le biais de la page Facebook de la médiathèque qui a permis de maintenir un lien avec les usagers durant les confinements. **939** adhérents actifs / **27 446** documents empruntés / **18** accueils

de classes effectués / **225** personnes ont participé à la programmation.

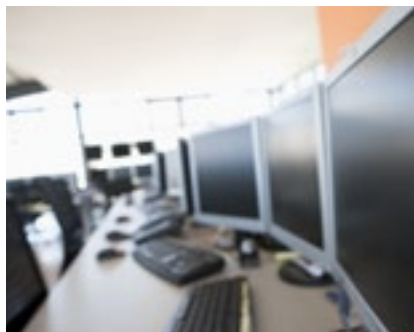
À Escaudain, la médiathèque poursuit son travail avec les partenaires sociaux et éducatifs (RAM, PMI, ALSH, IME, dispositif « École ouverte »...) avec pour objectif de fidéliser de nouveaux lecteurs et de nouveaux usagers. Un temps fort autour du polar a également pu être maintenu en tout public. **858** adhérents actifs / **15** accueils de classes / 4

actions en visio conférence / **3** lectures filmées / **5** propositions de jeux d'écrits « à distance » / **27 365** documents empruntés / **1 119** personnes ainsi que **328** élèves ont participé à la programmation.

À Lieu-Saint-Amand, **1** exposition, **18** animations adultes, jeunes et tout public ont pu être proposées. L'édition de la Nuit de la Lecture a par exemple connu un franc succès, rassemblant pas moins de **60** usagers ! Cette vitalité

s'est également manifestée au travers des relations avec les associations locales et les partenaires (École Brisville, Collège de l'Ostrevant, Salon de l'Imaginaire de Douchy-les-Mines, MDN). **306** adhérents actifs / **12 590** documents empruntés / **40** accueils de classes effectués / **462** personnes ont participé à la programmation.

LA PORTE DU HAINAUT, UN TERRITOIRE CONNECTÉ !



La transition numérique, engagée depuis plusieurs décennies, impacte l'ensemble des activités économiques et des bassins d'emplois. Elle constitue un défi pour la société en général et nécessite un accompagnement des populations, notamment les plus fragiles, dans l'appropriation des nouveaux usages numériques.

En avril 2017, La Porte du Hainaut a acté son Schéma Directeur des Usages et Services 2017-2020 (feuille de route numérique) où quatre axes ont été inscrits :

- **Axe 1 : Favoriser l'autonomie et l'inclusion des populations fragiles par une meilleure maîtrise des usages et des contenus numériques**
- **Axe 2 : Renforcer les services de proximité par le numérique**
- **Axe 3 : Valoriser le patrimoine culturel et touristique pour attirer et fidéliser les visiteurs**
- **Axe 4 : Faciliter les échanges entre services publics et citoyens (E-administration)**

Le numérique est un réel outil, levier transversal, mobilisable pour répondre en partie à de nombreux enjeux du territoire : services publics, attractivité, développement économique, lien social, mobilité... Pour La Porte du Hainaut, le numérique n'est pas un domaine de compétences en tant que tel mais un volet intégré au service de l'ensemble de ses domaines de compétences.

— PLUSIEURS ACTIONS ONT ÉTÉ DÉVELOPPÉES ET POURSUIVIES EN 2020 MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE :

a) Mise en place d'une formation de « développeurs intégrateurs web et web mobile » doublement labélisée : « Grande École Numérique » et « École Régionale du Numérique » :

Constatant le besoin en recrutement dans le domaine du numérique ainsi que le potentiel de développement local d'une formation spécifique aux métiers du numérique, la CAPH a décidé de mettre en place des formations liées aux nouveaux métiers du numérique. En avril 2020, 13 apprenants ont été lauréats de la 3^e promotion de « développeurs intégrateurs web et web mobile » qui s'est déroulée dans les locaux de la Maison de l'Initiative et de l'Emploi de Denain. Cette formation gratuite était ouverte aux jeunes et/ou femmes peu ou pas qualifiés, sans emploi, résidant dans le zonage politique de la ville de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (14 communes). Cette action de formation a été réalisée dans le cadre des appels à projet « Grande École Numérique », « École Régionale du Numérique » et de l'ITI (Investissement territorial Intégré) par l'Europe.

Chiffres clefs :

13 apprenants ont été lauréats
70 % des personnes résidaient en quartier prioritaire de la politique de la ville
70 % de personnes formées ont eu une sortie positive (CDI, CDD, poursuite d'étude ou de formation, entrepreneuriat...).

b) Accompagnement des agents de la CAPH dans la transformation numérique :

Un volet « Accompagnement des agents dans la transformation

numérique » a été proposé aux agents de la collectivité. Plus d'une cinquantaine d'agents ont participé à six ateliers sur les sujets suivants : mise en place d'un tableau de bord, « Savoir pitcher son projet en 5 minutes ! », « Faire une présentation dynamique et efficace » ...

Chiffres clefs :

6 ateliers proposés
56 agents mobilisés (30 % de l'effectif de la CAPH)

c) Accompagnement des élus de la commission thématique « Stratégie numérique et communication digitale » à la vision globale du numérique et d'une aide à la décision :

Afin d'aider les élus de la commission « Stratégie numérique et communication digitale » à la prise de décision sur les sujets liés à cette thématique, le « numérique », un webinar en visioconférence a été proposé le 20 novembre 2020 à l'ensemble des élus (Présentation des enjeux de médiation numérique en région Hauts-de-France et sur le territoire de La Porte du Hainaut ; Présentation des dispositifs régionaux mobilisables et le plan de relance régional ; Présentation des projets sur les usages et services numériques liés post-fibre : ENT/Géo référencement / SMART TERRITOIRE / services télécom).

Chiffres clefs :

Un webinar en visioconférence « Acculturation aux enjeux du numérique »
10 élus présents



LE SPORT



Le contexte sanitaire a fortement ralenti la pratique sportive sur le territoire comme partout en France. Néanmoins, La Porte du Hainaut a soutenu le monde sportif et les initiatives qui ont pu en émerger.

Chiffres clefs :

560 clubs sur l'ensemble des 47 communes
27 000 licenciés
50 disciplines représentées
300 équipements couverts ou de plein air

— LES AIDES À LA VIE ASSOCIATIVE

La Porte du Hainaut mène une politique active de soutien aux associations sportives de son territoire, avec plusieurs objectifs :

- **Les aider à s'équiper et à acquérir du matériel sportif pour former les enfants** dans les meilleures conditions possibles (aide forfaitaire de 1 000 € ou 2 000 € suivant les critères) ;
- **Les aider à former et professionnaliser leurs cadres** (remboursement des frais pédagogiques pour les diplômes fédéraux et Brevets d'État d'éducateur sportif) ;
- **Les encourager lorsque des sportifs individuels ou des équipes du territoire montent sur les plus hautes marches du podium** lors des Championnats de France, d'Europe, du Monde ou aux Jeux Olympiques (aide forfaitaire au remboursement des frais liés à la participation aux championnats).

En 2020, 29 aides ont été attribuées pour un montant total de 19 870 €.

— MANIFESTATION OU RASSEMBLEMENT SPORTIF

En 2020, La Porte du Hainaut a renouvelé son soutien financier et matériel aux grandes manifestations sportives qui participent au dynamisme du territoire et qui ont pu se dérouler ; et a également soutenu celles qui ont connu une annulation tardive en raison de la crise sanitaire :

- Les 5 manifestations sportives reconnues majeures du territoire ont été annulées en raison du contexte sanitaire : le Grand Prix de Denain Porte du Hainaut, le Festival de la Moto de Bouchain, l'Open ENGIE de La Porte du Hainaut à Denain, la Course des Terrils de Raismes et la course de la Paix à Trith-Saint-Léger
- Les 24 h du Bassin Rond à Bouchain par convention de mandat se sont déroulé au mois de septembre au lieu de juin ;
- L'USEP et l'UNSS pour la promotion du sport scolaire sur le territoire de La Porte du Hainaut.

Ces aides ont atteint un montant total de plus de 62 829 € en 2020.



— ANIMER LES COMMUNES AVEC DES ACTIONS SPORTIVES PONCTUELLES OU RÉCURRENTES

Pass' Sport Printemps

Le public concerné par cette action doit être composé d'enfants âgés entre 6 et 12 ans résidant sur les communes de La Porte du Hainaut et faisant partie d'organismes structurés comme les centres de loisirs.

L'encadrement est assuré par des éducateurs sportifs de La Porte du Hainaut, titulaires du Brevet d'État. Pour l'édition 2020, ayant pour thème le baseball, plus de 30 communes du territoire de la CAPH ont candidaté. Chaque animation aurait duré 3 heures (de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h) avec des séquences d'1h30 pour 25 enfants au maximum. Cette édition a été annulée pour raison sanitaire.

— LE CENTRE D'INITIATION SPORTIVE

1 497 enfants inscrits durant l'année scolaire 2019-2020. Ce qui représente un total de près de **28 000 enfants inscrits depuis 2002.** Les effectifs ont baissé en raison de l'arrêt des activités lors du 2^e semestre. La saison précédente ayant enregistré 1 657 inscrits. **35 disciplines sportives ont été proposées aux enfants de 3 à 12 ans pour un total de 150 créneaux.**

— LA PRÉVENTION MÉDICALE SPORTIVE-CENTRE MÉDICO-SPORTIF

En parallèle des actions favorisant la pratique du sport sur le territoire, en professionnel ou en amateur, La Porte du Hainaut développe la prévention médicale, via la subvention de **52 250 € apportée au Centre Médico-Sportif (CMS)** géré par l'association SPORT (Surveillance Prévention Orientation



Recherche Terrain) hébergée au sein du Centre Hospitalier de Denain. Le CMS s'adresse à tout public (sportifs occasionnels, non licenciés, membres d'une société sportive ou aux sportifs de haut niveau).

— AIDES AUX CLUBS SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU

La Porte du Hainaut soutient le sport de haut niveau en subventionnant **11 clubs** de son territoire évoluant au niveau national pour un montant de **1 765 752 €**. Elle soutient également **5 clubs** de football pour un montant de **240 065 €**.

Clubs subventionnés

- Le Tennis Club Denain Porte du Hainaut Haut Niveau-Nationale 1
- Le Sporting Club Libellule Denain Water-Polo Porte du Hainaut-Nationale 1
- L'Union Hainaut Basket Saint-Amand-Ligue féminine
- Le Denain Natation Porte du Hainaut Haut Niveau-Nationale 1
- Le Volley Club Bellaing Porte du Hainaut Haut Niveau-Nationale 2

- L'Association Sportive CAIL Denain Voltaire Porte du Hainaut-PRO B
- Le Saint-Amand Tennis Club Porte du Hainaut-PRO A
- Le Handball Club Saint-Amand-les-Eaux Porte du Hainaut-Ligue 2 féminine
- Le CO Trith Basket Porte du Hainaut-Nationale 1
- Le Saint-Amand Natation Porte du Hainaut-Nationale 2
- Le Basket Féminin Escaudain-Nationale 2

Et cinq clubs de football

- Le Saint-Amand Football Club-Régionale 1
- L'Union Sportive Escaudain-Régionale 2
- L'Iris Club Sentinellois-Régionale 2
- Le Football Club de Raismes-Régionale 3
- L'Union Sportive Hordinoise-Régionale 3



LE TOURISME



En 2020, l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut continue d'affirmer sa stratégie de développement et de communication axée sur la valorisation des atouts naturels, bien-être, patrimoniaux et sportifs du territoire. La crise sanitaire renforce sa position de destination nature et loisirs, répondant à une demande forte d'une clientèle de proximité en recherche d'évasion et de ressourcement dans des espaces naturels, loin du stress de la vie urbaine.

— BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Statistiques Accueil Guichet Saint-Amand-les-Eaux :

> Nombre de sollicitations : 712 sollicitations - 1 700 visiteurs

Nord : 53 %

Autres départements : 31 %

Belges : 6,6 %

Étrangers : 0,9 %

Diminution de 61 % par rapport à 2019. La crise sanitaire a contraint le bureau d'information touristique à la fermeture de mars à fin juin et en novembre.

> Courriers envoyés :

445 courriers envoyés

(- 48 % par rapport à 2019)

Antenne Arenberg Creative Mine - Site minier de Wallers-Arenberg :

Fermée en 2020 en raison de travaux sur le bâtiment et sur le site, puis suite à la crise sanitaire.

— ACCUEIL HORS-LES-MURS

Cédée par la Mission Louvre-Lens, la caravane Caracoal continue de parcourir les routes du territoire et diffuse les éléments de communication édités par l'Office de Tourisme. Lors de la saison 2020, Caracoal était



présente à la **Station Thermale de Saint-Amand-les-Eaux**, du 1^{er} juillet au 30 septembre, afin d'assurer un accueil hors-les-murs à raison de deux demi-journées par semaine : mardi après-midi et jeudi matin. Une permanence à l'intérieur de la Station Thermale s'est poursuivie du 1^{er} au 31 octobre.



> 497 sollicitations lors de ces permanences.

> 413 **Pass'commerçants** diffusés de mars à octobre

> Dont 56 % distribués directement à la Station Thermale lors des permanences hors-les-murs
64 % autres départements,
15 % Hauts-de-France

— VISITES GUIDÉES « INDIVIDUELS REGROUPÉS »

Le programme d'animations de l'Office de Tourisme s'est adapté à l'épidémie, par la mise en place d'un **protocole sanitaire** et d'une **nouvelle formule de visites guidées sur-mesure**. La saison culturelle 2020 a été fortement

impactée avec **l'annulation de nombreux temps forts** : les festivités de la course cycliste Paris-Roubaix, l'anniversaire Bassin Minier Patrimoine mondial, les Journées Européennes du Patrimoine, la Fête de la Science.

> En 2020, 24 visites guidées ont été organisées entre janvier et mars et entre juin et octobre, pour un total de 278 personnes. À partir de juin, des visites avec une jauge limitée à 18 participants, ont pu être proposées, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
> S'y ajoutent 4 animations café Rando Nord qui ont réuni 52 participants.

> **Semainier touristique « Jeu m'organise ! »** : conception d'un guide adapté à la crise sanitaire, proposant plus de 60 activités par semaine, à découvrir de juin à septembre sur le territoire, sous forme d'un agenda numérique tenu sous 7 jours.





> Audio-guides/audiophones :

acquisition d'audiophones permettant d'organiser des visites guidées dans des conditions optimales de distanciation et de qualité sonore. Achat de matériel d'audio-guidage qui assurera en 2021 la location d'un support individuel pour une visite commentée en autonomie.

> **Circuits en autonomie** : disponibles en téléchargement sur tourisme-porteduhainaut.com depuis 2020, pour découvrir le territoire en visite libre (Trouée d'Arenberg, cité d'Arenberg, CRP/ Centre régional de la photographie Hauts-de-France, origines de Saint-Amand-les-Eaux, ...).

— PROMOTION ET COMMUNICATION

La crise sanitaire a accéléré la hausse des chiffres d'audience du site internet tourisme-porteduhainaut.com

et des réseaux sociaux [#PorteduhainautTourisme](https://www.facebook.com/PorteduhainautTourisme)

> Internet :

48 768 visiteurs (42 825 en 2019, 37 570 en 2018)

145 394 pages vues (147 788 en 2019, 135 089 en 2018)

1 700 abonnés à la newsletter (1 500 en 2019)

> Facebook :

11 945 abonnés (10 967 en 2019, 10 460 en 2018)

2 à 3 posts chaque semaine, tout au long de l'année

> Instagram, lancement octobre 2020 :

269 abonnés

> Campagne vidéo

> « **Porte ouverte sur** » lancée en été auprès des acteurs locaux du territoire (loisirs, hébergement, restauration). **Sur Facebook : 128 820 personnes touchées.**

> Septembre, diffusion d'une vidéo promotionnelle du territoire « **S'émerveiller en famille sur La Porte du Hainaut** », réalisée avec la région Hauts-de-France. **Sur Facebook : 5 300 personnes touchées.**

— SERVICE COMMERCIAL RÉCEPTIF GROUPE EXCURSIONS

Depuis 2005, l'Office de Tourisme développe un service réceptif groupe excursions, autorisé à commercialiser des visites et produits packagés sur l'ensemble du territoire de La Porte du Hainaut :

> **7 groupes excursions** (Centres aérés, établissements scolaires, associations...); dès le mois de février, **35 contrats groupes** (soit 2 300 personnes, 15 000 € de chiffre d'affaires) ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

— GESTION D'ÉQUIPEMENTS

Port Fluvial de La Porte du Hainaut :

La fréquentation du Port Fluvial reste stable malgré la crise sanitaire.

En revanche, aucun temps fort n'a pu être organisé en 2020.

En chiffres :

> **5** amarrages annuels

> **6** bateaux de passage

- > **301** locations de bateaux électriques
- > **95** locations de kayaks
- > **57** locations de paddles
- > **140** locations de pédalos
- > **42** locations de vélos
- > **3** groupes (Lycée Ernest-Couteaux, Saint-Amand Handball Porte du Hainaut et les Maisons de quartier de Raismes).

Parc Loisirs & Nature de La Porte du Hainaut :

La fréquentation du Parc, estimée à 155 000 visiteurs, a baissé en raison de sa fermeture de la mi-mars à début juin.

En chiffres :

- > **2 396** locations de bateaux à pédales
- > **1 692** descentes de tyrolienne
- > **908** parties de mini-golf
- > **44 570 €** de boissons et glaces vendues
- > **8** parties de pétanque
- > **33** forfaits bateau + mini-golf
- > **31** parties de tennis de table
- > **35** cartes Parcours Permanent d'Orientation
- > **14** clients groupes (Mairies de Lecelles, Rombies-et-Marchipont, Saint-Amand-les-Eaux, Avesnes-le-Sec, La Madeleine, Hasnon, Lille, Petite-Forêt, Vieux-Condé, Neuville-sur-Escout, Lycée Notre Dame de la Providence à Orchies, Institution Jean-Paul II à Denain, Centre socioculturel AGATE Escoutpont, École Chevray de Le Quesnoy, École Notre Dame d'Estaires, IRPA Pôle Maubeuge « Les Sourdoués », Centre socioculturel Georges-Dehove...).



LES SIGLES

ACM : Arenberg Creative Mine

ADS : Application du Droit des Sols

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat, (anciennement Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat qui a gardé le sigle ANAH)

ARS : Agence Régionale de Santé

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAPH : Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

CAVM : Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCTP : Cahiers des Clauses Techniques et Particulières

CDI / CDD : Contrat à Durée Indéterminée / Déterminée

CEREMA : Centre d'Études et d'Expertise pour les Risques, la Mobilité et l'Aménagement

CIA : Convention Intercommunale d'Attribution

CIS : Centre d'Initiation Sportive

CLÉA : Contrat Local d'Éducation Artistique

CMS : Centre Médico-Sportif

COPAS : Coopérative de Conseil et d'Accompagnement des Transitions

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CRP : Centre Régional de la Photographie (Douchy-les-Mines)

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRE : Dispositif de Réussite Éducative

EIE : Espace Info Énergie

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FSE : Fonds Social Européen

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

IME : Institut Médico-Éducatif

MAPP : Mission d'Appui aux Partenariats Publics Privés

MIE : Maison de l'Initiative et de l'Emploi

PADD : Programme d'Aménagement et de Développement Durables

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PME / PMI : Petite et Moyenne Entreprise / Industrie

PNR : Parc Naturel Régional

PPGID : Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur

RD : Route Départementale

RSA : Revenu de Solidarité Active

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SEM : Société d'Économie Mixte

SIAE : Structures d'Insertion par l'Activité Économique

SIAVED : Syndicat Inter- Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

TPE : Très Petite(s) Entreprise(s) (moins de 20 salariés)

UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZAE : Zone d'Activité Économique

ZFU : Zone Franche Urbaine

LES COORDONNÉES

ADRESSES

SIÈGE DE LA PORTE DU HAINAUT

Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet - BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03 27 09 05 05 - Fax : 03 27 09 91 20
contact@agglo-porteduhainaut.fr
www.agglo-porteduhainaut.fr

AGENCE PORTE DU HAINAUT DÉVELOPPEMENT

Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet - BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03 27 09 91 21 - Fax : 03 27 09 91 20
agence@agglo-porteduhainaut.fr
www.agence-porteduhainaut.com

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA PORTE DU HAINAUT

Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet - BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG
Tel : 03 27 09 91 38
conseildeveloppement@agglo-porteduhainaut.fr

MAISON DE L'INITIATIVE ET DE L'EMPLOI

2, rue Louis-Petit
59220 DENAIN
Tél. : 03 27 35 85 62 - Fax : 03 27 35 85 34

OFFICE DE TOURISME DE LA PORTE DU HAINAUT

89, Grand' Place - BP 30191
59734 SAINT-AMAND-LES-EAUX Cedex
Tél. : 03 27 48 39 65 - Fax : 03 27 45 20 91
contact@tourisme-porteduhainaut.fr
www.tourisme-porteduhainaut.fr

SITES INTERNET UTILES

- ARENBERG CREATIVE MINE
www.arenberg-creativemine.fr
- PORTAIL DES MEDIATHEQUES
www.mediatheques-porteduhainaut.fr

TÉLÉPHONES

STANDARDS :

- Siège (Wallers-Arenberg) : 03 27 09 05 05
- Raismes : 03 27 09 00 93

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :

03 27 09 39 83

AFFAIRES GÉNÉRALES - PROTOCOLE :

03 27 09 97 53

AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTANCES :

03 27 48 48 73

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, ENVIRONNEMENT :

03 27 19 89 98

ARENBERG CREATIVE MINE :

03 27 09 91 56

COHÉSION SOCIALE :

03 27 09 92 76

COMMANDE PUBLIQUE :

03 27 09 92 67

COMMUNICATION :

03 27 09 05 02

CULTURE :

03 27 09 92 27

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- Développement et animations économiques :
03 27 09 39 99
- Parcs d'activité et immobilier d'entreprise :
03 27 09 91 57

ESPACE INFO ÉNERGIE :

03 62 53 25 19

FINANCES, PROSPECTIVE ET CONTRÔLE DE GESTION :

03 27 09 97 67

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN :

03 27 09 92 28

INGÉNIERIE ET PATRIMOINE :

03 27 09 92 29

MÉDIATION NUMÉRIQUE :

03 27 48 32 88

PLIE :

03 27 44 01 58

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE :

03 27 19 04 42

RESSOURCES HUMAINES :

03 27 09 92 75

SPORT :

03 27 09 92 80

SYSTÈMES D'INFORMATION :

03 27 48 48 84

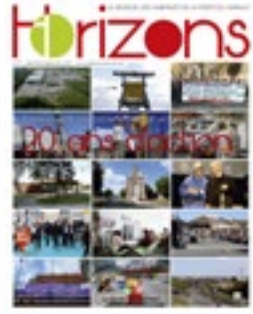
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

© Service Communication de La Porte du Hainaut / © Archives CAPH - Samuel Dhote / © Office de Tourisme de La Porte du Hainaut



HORIZONS 2020

LE MENSUEL DES HABITANTS DE LA PORTE DU HAINAUT



Retrouvez toutes les publications de La Porte du Hainaut
sur www.agglo-porteduhainaut.fr

Et son actualité sur     



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet
BP 59 - 59135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03 27 09 00 93 - Fax : 03 27 21 09 03
contact@agglo-porteduhainaut.fr